

Plan d'activité 2023-2025 du Groupe BEI



Banque européenne
d'investissement | Groupe

Plan d'activité 2023-2025 du Groupe BEI

Plan d'activité 2023-2025 du Groupe BEI

© Banque européenne d'investissement, 2023.

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante :

publications@eib.org

Pour plus d'informations sur les activités de la BEI, veuillez consulter le site web www.eib.org

Vous pouvez également écrire à info@eib.org.

Publication de la Banque européenne d'investissement.

Banque européenne d'investissement

98 -100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

+352 4379-1

info@eib.org

www.eib.org

twitter.com/eib

facebook.com/europeaninvestmentbank

youtube.com/eibtheubank

Clause de non-responsabilité

Le Plan d'activité 2023-2025 du Groupe BEI a été approuvé par le Conseil d'administration de la Banque européenne d'investissement (BEI) le 14 décembre 2022. Le présent document contient des informations, et notamment des prévisions et des projections financières, qui étaient valables au début du mois de décembre 2022, mais qui sont susceptibles de présenter des écarts par rapport aux données réelles pour 2022. Pour des raisons de confidentialité, certaines informations ont été retirées de la présente version destinée au public.

Imprimé sur du papier FSC®.

Table des matières

Résumé analytique	1
1. Décisions du Conseil d'administration de la BEI	3
2. Un environnement opérationnel difficile	5
Des perspectives économiques qui se dégradent	5
De nouveaux enjeux de politique publique	5
3. Financements et services de conseil du Groupe BEI	6
Additionnalité et impact	10
Activités de la BEI dans l'UE	11
BEI Monde	15
Fonds européen d'investissement	19
Services de conseil	21
4. Viabilité financière	24
Collecte de ressources, relations avec les investisseurs et notes de crédit	24
Gestion des risques	26
Planification financière	26
Budget	27
5. Tableau des indicateurs du Groupe BEI	28
6. Tableaux des indicateurs de la BEI	29
Annexe 1 – Perspectives économiques	32
Annexe 2 – Soutenir les priorités des politiques de l'UE	36
Annexe 3 – Notre façon de travailler – Un Groupe BEI responsable	41
Partenaires institutionnels et parties prenantes	41
Notre personnel	41
Faire évoluer notre façon de travailler	42
Glossaire et acronymes	45

Résumé analytique

En tant qu'institution de financement au service des politiques de l'Union européenne (UE), le Groupe BEI est prêt à apporter un soutien exceptionnel en cette période particulière.

- I. La crise en Ukraine a conduit à un recentrage des priorités stratégiques de l'UE, l'agression militaire menée par la Russie provoquant une grave crise énergétique et alimentaire. Le présent **Plan d'activité 2023-2025 du Groupe BEI** met l'accent sur le soutien aux efforts de reconstruction de l'Ukraine, mais aussi sur l'accélération des transitions écologique et numérique, sur l'innovation et sur l'investissement dans l'autonomie stratégique de l'UE. Nous continuerons de soutenir la croissance, l'emploi et la prospérité économique dans l'UE et au-delà de ses frontières.
- II. L'Europe traverse une crise énergétique sans précédent caractérisée par des prix de l'énergie élevés et une forte réduction des livraisons de gaz en provenance de Russie. Le Groupe BEI a par conséquent conçu un plan ambitieux pour contribuer à l'initiative **REPowerEU**, afin d'aider à atteindre l'objectif de neutralité carbone et de réduction de la dépendance à l'égard du pétrole et du gaz russes. Pour renforcer l'autonomie stratégique de l'UE, nous continuerons à financer la chaîne d'approvisionnement en matières premières critiques.
- III. Nous avons pris des engagements considérables pour le financement de projets en faveur du climat et de l'environnement, renforçant ainsi notre rôle de **banque européenne du climat**. La sécurité énergétique et la protection de notre climat iront de pair.
- IV. La crise qui touche l'Ukraine met une nouvelle fois à l'épreuve la **cohésion et la compétitivité de l'UE**. Le Groupe reste très attaché à remplir sa mission statutaire qui est de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale. Nous continuons d'œuvrer pour une **transition juste** en accompagnant la transition des régions qui dépendent fortement du charbon, du pétrole et d'autres combustibles fossiles vers des économies à faible intensité de carbone et résilientes.
- V. Le **Fonds européen d'investissement (FEI)** joue un rôle important au sein du Groupe BEI en soutenant les petites entreprises, la transition écologique et l'innovation. L'action en faveur du climat et la durabilité environnementale compteront parmi les objectifs clés du FEI au cours de la période de planification.
- VI. À l'extérieur de l'UE, **BEI Monde** déploie tous ses efforts pour transformer les politiques et priorités de l'Europe en actions plus concrètes sur le terrain et générer davantage d'impact. Les problématiques de l'alimentation et de la sécurité relèvent d'une échelle mondiale et appellent par conséquent un effort concerté s'agissant de la politique de développement de l'UE. BEI Monde se tient prête à aider à relever ces défis dans les pays hors de l'UE. Le climat représente un enjeu mondial. La COP 27, qui s'est tenue en Égypte en novembre 2022, était

centrée sur les efforts à déployer à l'échelle mondiale face à la crise climatique, notamment en Afrique et dans d'autres régions défavorisées du monde.

- VII. De nombreux pans de l'économie continuent de présenter des déficits d'investissement structurels et il faut encore accroître les financements à l'appui de **l'innovation et des nouvelles technologies**. Si l'environnement opérationnel reste marqué par un niveau élevé d'incertitude qui se fera sentir en particulier sur la demande de produits à plus haut risque, le Groupe BEI continuera de donner la priorité aux activités axées sur la connaissance et générant un fort impact.
- VIII. La crise de l'énergie, l'inflation élevée et les perturbations de l'approvisionnement rendent les perspectives économiques encore plus incertaines et font planer la menace d'une récession mondiale. Durant les crises précédentes, nous avons joué un rôle essentiel en apportant **des financements pour soutenir la croissance dans l'UE et le reste du monde**. Nous sommes, une fois encore, prêts à renforcer notre soutien pour répondre aux besoins urgents.
- IX. **Nos activités sont adaptées** en fonction de l'évolution de ces besoins du marché, l'accent étant mis, à nouveau, sur les instruments financiers éprouvés et modulables et sur la mise à disposition ciblée de volumes accrus. Dans l'environnement opérationnel incertain que nous connaissons actuellement, nous allons poursuivre notre stratégie de prise de risque accrue et réaliser un volume important d'opérations à plus haut risque en risques propres afin de compléter les capacités disponibles au titre de mandats de l'UE. Les produits à plus haut risque demeureront des instruments sans équivalent grâce auxquels la Banque peut générer un impact et une additionnalité plus élevés et répondre à des besoins spécifiques.
- X. Nous continuerons de **travailler en partenariat** avec d'autres institutions, en particulier la Commission européenne, pour soutenir les priorités de l'UE et optimiser toute la capacité à la disposition du Groupe au titre des mandats dans le contexte du cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027. Le Groupe continuera d'intervenir de manière complémentaire dans son rôle de partenaire des institutions européennes et des États membres, en mettant l'accent sur les domaines qui font sa force.
- XI. Les **services de conseil** seront ciblés de manière à contribuer aux activités du Groupe et comprendront un large éventail de prestations d'appui et d'assistance technique visant à identifier, maintenir et accélérer les investissements dans les domaines prioritaires.
- XII. Dans l'ensemble du Groupe, nous demeurons attachés aux **valeurs que sont la diversité, l'équité, l'inclusion, le respect et l'intégrité**. Ces valeurs, qui font partie intégrante de notre identité et de notre mission, définissent ce qu'est la BEI en tant qu'organe de l'UE. Elles indiquent la direction à suivre pour garantir de meilleurs résultats pour le personnel, l'institution et les clients.

1. Décisions du Conseil d'administration de la BEI

Le Plan d'activité triennal à horizon mobile du Groupe BEI pour la période 2023-2025 présente des objectifs pour 2023 et des orientations pour 2024 et 2025, ainsi qu'une synthèse des principales priorités et activités qui permettront de mener à bien la stratégie du Groupe pour la période considérée. Il fera l'objet d'un examen à mi-parcours et sera actualisé chaque année. Le programme de financement global pour le Groupe BEI (BEI UE, BEI Monde¹ et FEI) a été défini pour optimiser l'additionnalité et l'impact tout en assurant la viabilité financière à long terme du Groupe.

Sur la base du présent Plan d'activité 2023-2025 du Groupe, le Conseil d'administration de la BEI a approuvé les éléments suivants :

Programme de financement du Groupe BEI

- I. Un **volume** total de nouvelles **signatures pour le Groupe BEI** (sur ressources propres et sur ressources de tiers) de **80,4 milliards d'EUR pour 2023** (82,2 milliards d'EUR et 79,7 milliards d'EUR respectivement pour 2024 et 2025),
 - dont 68,5 milliards d'EUR de signatures pour la BEI (sur ressources propres et sur ressources de tiers) en 2023 (69,8 milliards d'EUR et 70,1 milliards d'EUR respectivement pour 2024 et 2025).

Les objectifs approuvés concernant les signatures pour 2023 sont assortis d'une fourchette de variation de +15 %/-10 % pour tenir compte des incertitudes persistantes sur le marché.

Les orientations pour 2024 et 2025 sont approuvées en sachant qu'elles sont susceptibles d'être révisées dans le cadre du cycle de planification annuel de sorte que l'impact du Groupe BEI puisse être optimisé sur la période.

Le tableau 1 présente les principaux indicateurs définissant le programme de financement du Groupe BEI pour la période 2023-2025.

¹ Les activités de BEI Monde concernent tous les pays couverts à l'extérieur de l'UE, à l'exclusion de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et du Royaume-Uni.

Tableau 1 – Synthèse des indicateurs du Groupe BEI

	Unité	2023 Objectif	2024 Orientations	2025 Orientations
Signatures du Groupe BEI sur ressources propres et ressources de tiers⁽¹⁾	Mrd EUR	80,4	82,2	79,7
BEI – Activité au sein de l'UE		60,0	60,5	59,8
BEI Monde		8,5	9,3	10,3
FEI		13,0	13,5	10,7
Décaissements du Groupe	Mrd EUR	47,6-56,1	49,4-59,3	50,6-60,7
Objectifs de politique publique du Groupe	Mrd EUR			
- Innovation, transformation numérique et capital humain		19,5	20,5	20,9
- Financement des PME et des ETI		19,7	19,8	19,0
- Villes et régions durables		16,0	16,4	16,2
- Énergies durables et ressources naturelles		26,3	26,5	24,7
Cohésion économique et sociale et convergence de l'UE (Groupe BEI)	%	42,0	44,0	45,0
- Financements de la BEI dans l'UE	%	43,0	45,0	46,0
- PIR concernant les régions moins développées	%	21,0	22,0	23,0
- FEI	%	40,0	40,0	40,0
Action pour le climat et durabilité environnementale (Groupe BEI)	%	42,0	44,0	47,0
- Financements de la BEI ⁽²⁾	%	46,0	48,0	50,0
- FEI	%	22,0	25,0	27,0
Nombre total de nouvelles missions de conseil	Nombre	350	380	405
Nombre d'opérations du Groupe bénéficiant de services de conseil	Nombre	80	90	95
Programme d'emprunt de la BEI pour les activités du Groupe	Mrd EUR	45,0	55,0	50,0

⁽¹⁾ Les chiffres concernant le total des signatures du Groupe évitent une double comptabilisation des opérations conjointes (par exemple, les opérations du FEI bénéficiant d'une contre-garantie de la BEI). 2023, 2024 et 2025 : 1,1 milliard d'EUR.

⁽²⁾ Dans le cadre de la Feuille de route de la banque du climat, la BEI s'est engagée à consacrer plus de 50 % de l'ensemble de ses financements à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale d'ici 2025.

Programme d'emprunt pour le Groupe BEI

- II. Une **autorisation globale** annuelle **d'emprunter**², pour le Groupe BEI, un montant maximum de 50 milliards d'EUR pour 2023.

Budget de la BEI

- III. Dépenses et recettes du budget d'exploitation et du budget d'équipement pour 2023 – Le **budget** total des **dépenses d'exploitation** est de 1,248 milliard d'EUR, ce qui se traduit par un **taux de couverture des coûts** de 136 %.
- IV. Délégation au Comité de direction des décisions concernant le budget des frais de personnel et dépenses d'exploitation en rapport avec les accords de mandat existants, pour autant que le cadre budgétaire approuvé par le Conseil d'administration de la BEI pour ces mandats soit respecté (comme avalisé dans le présent Plan d'activité).
- V. Principe d'une mise à disposition, en 2023, des ressources nécessaires pour mettre en œuvre d'autres initiatives nouvelles dès lors que le Conseil d'administration de la BEI les aura approuvées et aura été informé de leur incidence sur le budget et sur la couverture des coûts pour 2023.

² L'autorisation globale d'emprunter représente le montant plafond et ne doit pas être considérée comme un objectif imposé. La Banque se réserve également la possibilité d'en ajuster le montant, en particulier si ses besoins de ressources évoluent en cours d'année.

2. Un environnement opérationnel difficile

Des perspectives économiques qui se dégradent

Les **conséquences économiques de la crise en Ukraine** pèsent sur la reprise mondiale, et l'Europe est la plus touchée (les perspectives économiques sont exposées plus en détail dans l'[annexe 1](#)). **L'Europe fait face à un choc énergétique sans précédent et l'investissement est sous pression** en raison des perspectives économiques, du durcissement des conditions de crédit et de la montée des prix. Le risque d'une récession ne cesse de croître dans les économies tant à l'intérieur de l'UE qu'au-delà de ses frontières, et il faudra sans doute, en cette période particulière, multiplier les **mesures contracycliques de soutien à l'investissement**.

De nouveaux enjeux de politique publique

Les enjeux de politique publique qui sont apparus à la suite de la pandémie de COVID-19 et de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine sont de plus en plus intégrés dans notre planification opérationnelle (l'[annexe 2](#) décrit plus en détail comment nos financements soutiennent les priorités des politiques de l'UE). Le Groupe a apporté un **soutien financier immédiat de taille à l'Ukraine** et nous sommes prêts à jouer un rôle significatif dans la reconstruction du pays.

L'attention renforcée portée à l'**autonomie stratégique européenne** a contraint l'UE à réévaluer sa **sécurité énergétique**. Un approvisionnement en énergie abordable, sûr et durable est devenu une priorité majeure. Le nouveau programme de financement tient compte de notre contribution au **dispositif REPowerEU** et décrit comment notre soutien à l'**accélération de la transition écologique** peut aider à réduire la dépendance de l'UE aux combustibles fossiles.

L'UE entend également réduire ses dépendances extérieures à l'égard des **matières premières critiques**, pour lesquelles une nouvelle proposition législative européenne devrait être adoptée en 2023. Elle veut assurer la diversification des chaînes d'approvisionnement. Nous continuerons de financer la chaîne d'approvisionnement en matières premières critiques en mettant l'accent sur l'utilisation efficace des ressources, l'innovation et l'économie circulaire.

La crise a également de graves conséquences sur l'approvisionnement alimentaire et la **sécurité alimentaire** en Europe et dans le monde. Dans le même temps, elle suscite de nouvelles questions concernant la stratégie de **sécurité et défense** de l'UE.

Au-delà des conséquences économiques de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, les besoins de financement vont en augmentant. Le soutien du Groupe à l'**innovation** demeure essentiel pour accélérer les transitions écologique et numérique. Après la pandémie de COVID-19 et compte tenu du risque de récession mondiale, la nécessité d'investir davantage pour **soutenir la croissance et l'emploi** se fait également plus forte. Le présent Plan d'activité du Groupe repose sur notre savoir-faire inégalé à l'appui de nos grandes priorités de politique publique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.

3. Financements et services de conseil du Groupe BEI

Le programme de financement pour la période 2023-2025 répondra à des besoins urgents et optimisera l'additionnalité et l'impact du Groupe dans l'économie réelle. Lors de crises précédentes, nous avons joué un rôle essentiel en mettant des financements à disposition et nous sommes une fois de plus prêts à accroître notre soutien au sein de l'UE et au-delà.

Notre plan prévoit un soutien exceptionnel qui passe par une augmentation générale des volumes de financement en réponse aux priorités de politique publique émergentes, notamment les investissements destinés à accélérer les transitions écologique et numérique et à renforcer l'autonomie stratégique de l'UE – se reporter à l'[annexe 2](#). Les activités à plus haut risque et au titre de mandats vont croître, sachant que l'on s'attend à ce que des volumes importants d'activités à plus haut risque en risques propres complètent la capacité limitée disponible dans le cadre des mandats. Dans un contexte d'incertitude persistante sur le marché, notre programme de financement pour 2023 est assorti d'une fourchette de variation de +15 %/-10 % pour nous permettre de répondre à des défis urgents et de nous adapter rapidement à l'évolution des demandes.

La viabilité financière à long terme du Groupe reste assurée dans le cadre du programme de financement approuvé. Pour plus de détails, se reporter à l'[annexe 4](#).

L'évolution du programme de financement du Groupe BEI est illustrée aux côtés des nouveaux volumes de financement approuvés pour la période 2023-2025 dans le graphique 1 et le tableau 2 ci-après.

Graphique 1 – Évolution du programme de financement du Groupe BEI

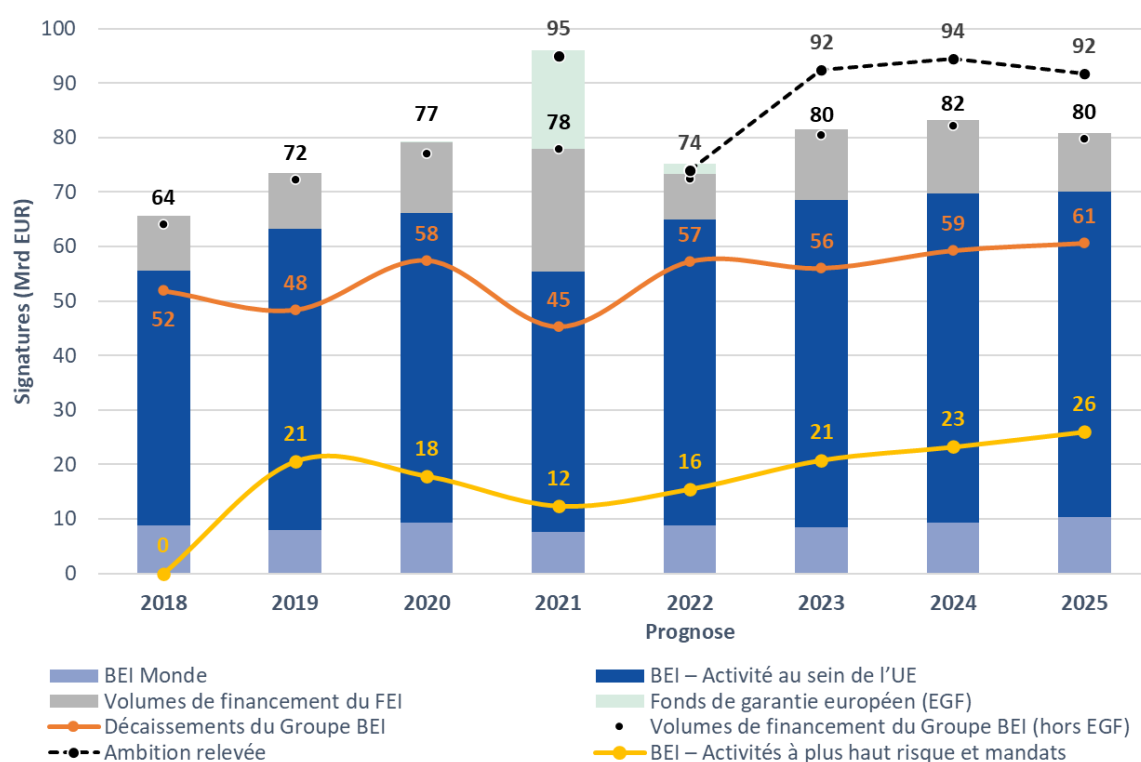


Tableau 2 – Activité de financement et décaissements du Groupe BEI

Mrd EUR	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total des financements du Groupe⁽¹⁾	74,7	93,6	72,4	80,4	82,2	79,7
BEI – Activité au sein de l'UE	56,8	58,2	56,0	60,0	60,5	59,8
Sur ressources propres	56,5	48,1	54,2	58,8	59,2	58,3
Sur ressources de tiers	0,3	10,1	1,8	1,2	1,3	1,5
BEI Monde	9,3	7,2	9,1	8,5	9,3	10,3
Sur ressources propres	8,1	6,2	8,5	8,4	9,0	10,0
Sur ressources de tiers	1,2	1,0	0,6	0,1	0,3	0,3
FEI	12,9	30,5	9,2	13,0	13,5	10,7

⁽¹⁾ Les orientations au niveau du Groupe évitent une double comptabilisation des opérations conjointes (les opérations du FEI à l'appui des PME et des ETI bénéficiant d'une contre-garantie de la BEI). 2020 : 4,3 milliards d'EUR, 2021 : 2,3 milliards d'EUR, 2022 : 1,9 milliard d'EUR. Projections pour 2023, 2024 et 2025 : 1,1 milliard d'EUR.

Mrd EUR	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total des décaissements du Groupe⁽¹⁾ (ressources propres et ressources de tiers)	55,5	42,3	58,3	47,6-56,1	49,4- 59,3	50,6- 60,7
BEI – Activité au sein de l’UE	50,0	34,2	47,7	40,2-46,6	40,9- 48,7	41,3- 49,1
BEI Monde	5,3	5,6	6,6	4,8-5,6	5,4-6,4	5,8-6,9
FEI	2,8	4,0	4,2	2,6-3,9	3,2-4,3	3,5-4,7

Objectifs de politique publique du Groupe BEI

Nos objectifs de politique publique (OPP) garantissent l’alignement de nos activités sur les priorités de l’UE.

L’innovation et la technologie jouent un rôle essentiel pour accélérer la transition écologique. Nous soutiendrons **l’innovation, la transformation numérique et le capital humain**, en mettant de plus en plus l’accent sur le développement et le déploiement à un stade précoce de technologies de rupture vertes, numériques et relevant des sciences de la vie (se reporter à [l’annexe 2](#)).

L’innovation est également décisive pour la croissance économique et l’emploi. Nous continuons à soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) innovantes. Plus généralement, le Groupe peut contribuer à l’accélération des investissements et à la création d’emplois par son **soutien constant aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI)**. Ces entreprises constituent l’épine dorsale de l’économie de l’UE et elles jouent à ce titre un **rôle clé dans la promotion de l’innovation, de la compétitivité et de l’emploi**.

Au titre de la contribution du Groupe à **REPowerEU**, des volumes de financements supplémentaires sur ressources propres allant jusqu’à 30 milliards d’EUR devraient être mis à disposition entre 2023 et 2027. Le dispositif sera mis en œuvre à hauteur de 90 % par la BEI et de 10 % par le FEI. Le soutien supplémentaire devrait mobiliser de l’ordre de 115 milliards d’EUR d’investissements. Il s’articulera autour de trois piliers : énergie durable, efficacité énergétique et transition énergétique, et innovation verte, l’accent étant mis sur l’hydrogène bas carbone, et se traduit par un relèvement des volumes au titre de l’OPP **Énergies durables et ressources naturelles**. Il accélérera en outre la concrétisation de notre ambition consistant à mobiliser 1 000 milliards d’EUR d’investissements pour le climat et l’environnement au cours de cette décennie décisive.

Tableau 3 – Objectifs de politique publique du Groupe BEI (sur ressources propres et sur ressources de tiers)⁽¹⁾

		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Innovation, transformation numérique et capital humain	Mrd EUR	s.o.	20,6	17,9	19,5	20,5	20,9
- BEI – Activité au sein de l’UE		17,1	17,0	14,0	14,8	14,9	15,3
- BEI Monde		1,3	1,4	1,5	1,7	1,9	2,1
- FEI		s.o.	2,4	2,5	2,9	3,8	3,5
Financement des PME et des ETI	Mrd EUR	s.o.	43,9	16,4	19,7	19,8	19,0
- BEI – Activité au sein de l’UE		16,0	16,5	11,4	12,3	12,5	12,4
- BEI Monde		3,6	2,4	2,8	2,2	2,5	2,7
- FEI		s.o.	27,0	3,9	5,3	4,9	3,9
Villes et régions durables	Mrd EUR	s.o.	13,8	17,3	16,0	16,4	16,2
- BEI – Activité au sein de l’UE		12,4	12,0	14,6	14,0	14,2	13,7
- BEI Monde		2,3	1,7	2,2	2,1	2,3	2,5
- FEI		s.o.	0,1	0,5	0,0	0,0	0,0
Énergies durables et ressources naturelles	Mrd EUR	s.o.	15,4	20,9	26,3	26,5	24,7
- BEI – Activité au sein de l’UE		11,4	12,7	16,0	19,0	19,0	18,4
- BEI Monde		2,1	1,7	2,7	2,5	2,7	3,0
- FEI		s.o.	1,0	2,2	4,8	4,8	3,3
Total des financements du Groupe⁽²⁾	Mrd EUR	74,7	93,6	72,4	80,4	82,2	79,7

⁽¹⁾ Les OPP de la BEI ont été mis à jour en 2020. Parallèlement, le FEI a mis en place son propre jeu d’OPP qui ont été mis en correspondance avec ceux de la Banque afin de permettre la présentation pour la première fois de volumes rapportés aux OPP pour l’ensemble du Groupe dans le Plan d’activité 2022-2024 du Groupe BEI.

⁽²⁾ Les chiffres concernant le total des signatures du Groupe évitent une double comptabilisation des opérations conjointes (les opérations du FEI à l’appui des PME et des ETI bénéficiant d’une contre-garantie de la BEI). 2020 : 4,3 milliards d’EUR, 2021 : 2,3 milliards d’EUR, 2022 : 1,9 milliard d’EUR. Projections pour 2023, 2024 et 2025 : 1,1 milliard d’EUR.

Nous continuerons de soutenir **l’action en faveur du climat et la durabilité environnementale**. Comme le prévoit sa Feuille de route de la banque du climat, la BEI demeure déterminée à porter le niveau de l’appui à l’action en faveur du climat et à la durabilité environnementale à au moins 50 % de l’ensemble de son activité de financement d’ici 2025. Elle ciblera en priorité les énergies renouvelables, l’efficacité énergétique, les réseaux électriques, le déploiement d’infrastructures de recharge pour véhicules électriques, ainsi que l’innovation verte et les technologies de rupture. Davantage de volets ciblant l’action en faveur du climat seront mis à disposition dans les opérations de la BEI pour les PME et les ETI dans le cadre de produits de garantie, d’opérations de titrisation verte, de prêts-cadres spécifiques et de l’alignement sur les dispositifs nationaux de garantie verte.

Le Groupe continue de relever régulièrement ses ambitions en matière d’action pour le climat. Outre les ambitions de la Banque, le FEI jouera également un rôle majeur dans l’accompagnement de la transition écologique. L’action en faveur du climat et la durabilité environnementale compteront parmi ses objectifs clés sur la période de planification. À ce titre, le FEI renforcera son soutien dans le cadre des mandats Ressources en capital-risque et Fonds spécialisés dans les infrastructures et l’action en faveur du climat qu’il gère au nom de la BEI.

Les tableaux 4 et 5 présentent les orientations du Groupe pour la période de planification, y compris la contribution du FEI. Le soutien à la politique de cohésion de l'UE est consacré dans les statuts de la Banque depuis sa fondation et nos financements continueront de contribuer à la **cohésion économique, sociale et territoriale** dans l'UE au cours de la période de planification. La part du total des financements dans l'UE consacrée tant par la Banque que par le Groupe aux régions relevant de l'objectif prioritaire de cohésion augmentera progressivement sur la période de planification. À compter de 2023, la Banque commencera à suivre le principal indicateur de résultat pour ses prêts en faveur des **régions moins développées**, avec un objectif de 21 % du total de ses financements dans l'UE en 2023 puis de 23 % à l'horizon 2025.

Tableau 4 – Signatures du Groupe BEI contribuant à la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE (sur ressources propres et sur ressources de tiers)

Cohésion économique et sociale et convergence de l'UE		2023	2024	2025
Financements de la BEI dans l'UE⁽¹⁾	%	43 %	45 %	46 %
- PIR concernant les régions moins développées	%	21 %	22 %	23 %
FEI	%	40 %	40 %	40 %
Groupe BEI	%	42 %	44 %	45 %

⁽¹⁾ Le relèvement des ambitions de la BEI en matière de cohésion s'inscrit dans le droit fil de l'orientation en matière de cohésion approuvée en 2021.

La Banque a enregistré de très solides résultats en 2022, dépassant son objectif de 39 % pour l'année, et elle demeure ainsi en bonne voie de concrétiser ses ambitions dans son rôle de banque européenne du climat.

Tableau 5 – Signatures du Groupe BEI contribuant à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale (sur ressources propres et sur ressources de tiers)

Action en faveur du climat et durabilité environnementale		2023	2024	2025
Financements de la BEI⁽²⁾	%	46 %	48 %	50 %
FEI	%	22 %	25 %	27 %
Groupe BEI	%	42 %	44 %	47 %

⁽²⁾ Dans le cadre de la Feuille de route de la banque du climat, la BEI, en tant que banque européenne du climat, s'est engagée à consacrer plus de 50 % de l'ensemble de ses financements à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale d'ici 2025.

Additionnalité et impact

À la suite du déploiement du Cadre de mesure de l'additionnalité et de l'impact (MAI) en 2021, de **nouveaux indicateurs de résultat relatifs à la valeur ajoutée** ont été introduits pour les nouvelles approbations dans le Plan d'activité 2022-2024 du Groupe. Les résultats atteints depuis le début de l'année témoignent d'une performance solide conforme à l'objectif d'obtenir au moins la note « *Très bonne* » pour les trois piliers (objectifs stratégiques, qualité et résultats attendus du projet, et contribution de la BEI).

Le FEI opère selon des règles relatives aux mandats et des politiques internes spécifiques et le Cadre MAI ne s'applique pas à ses opérations. Toutefois, des exigences concernant l'additionnalité s'appliquent aux mandats gérés par le FEI, dont InvestEU, et aux produits de garantie du FEI.

Activités de la BEI dans l'UE

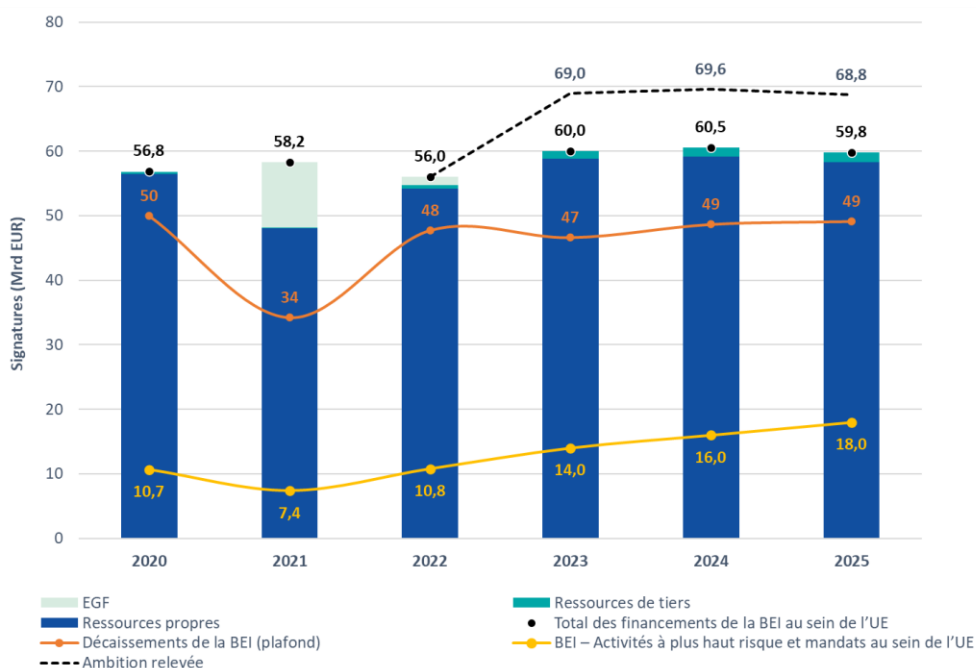
Les activités de la BEI dans l'UE sont centrées sur l'accélération de la transition écologique, notamment avec le dispositif REPowerEU, au titre duquel nous soutiendrons activement de nouveaux projets. Nous interviendrons à l'appui de l'autonomie stratégique de l'UE, de l'innovation et des nouvelles technologies ainsi que de la transformation numérique. Nous intensifierons également nos activités pour soutenir la coopération et l'infrastructure de connectivité transfrontalières au moyen de services de conseils en projets et de financements. Nous continuerons de soutenir la croissance et l'emploi dans l'UE en mettant de nouveau l'accent sur des produits éprouvés et modulables, et de mettre en œuvre des investissements plus risqués, générant plus d'impact et d'additionnalité. Une part substantielle des activités à plus haut risque en risques propres complétera la capacité au titre des mandats disponible dans le cadre du CFP 2021-2027.

Tableau 6 – Programme de financement de la BEI dans l'UE³

Mrd EUR	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Financements de la BEI dans l'UE	56,8	58,2	56,0	60,0	60,5	59,8
Financements de la BEI dans l'UE (ressources propres)	56,5	48,1	54,2	58,8	59,2	58,3
- dont activités à plus haut risque et au titre de mandats	10,7	7,4	10,8	14,0	16,0	18,0
- Activités à plus haut risque en risques propres	0,4	2,5	6,3	7,0	9,0	11,0
- FEIS / InvestEU	9,1	3,9	4,0	7,0	7,0	7,0
- Autres mandats	1,2	0,9	0,5	0,0	0,0	0,0
Financements de la BEI dans l'UE (ressources de tiers)	0,3	10,1	1,9	1,2	1,3	1,5
- dont EGF	0,0	10,0	1,3	0,0	0,0	0,0

³ Les volumes au titre d'InvestEU dépendent de l'utilisation des garanties. Les volumes en valeur nominale peuvent être supérieurs ou inférieurs selon le profil de risque des activités relevant du mandat.

Graphique 2 – Évolution du programme de financement de la BEI dans l'UE



Objectifs et stratégies

Les chocs affectant l'offre combinés au durcissement des politiques monétaires et à l'inflation ont une **incidence considérable sur l'économie de l'UE**. Les répercussions de la situation en Ukraine viennent aggraver l'instabilité déjà extrême des marchés financiers observée ces trois dernières années. **Ces marchés ont été profondément touchés** par une détérioration de la qualité de crédit de nombreuses entreprises, laquelle s'est traduite par une hausse de la tarification du risque de crédit, une diminution de la propension au risque des investisseurs et des banques, et un report de décisions d'investissement. Les perspectives économiques sont présentées de manière plus détaillée dans l'[annexe 1](#).

Il est évident que nous avons un rôle crucial à jouer dans ce contexte particulier, qui nécessite des mesures contracycliques de soutien à l'investissement. Dans le contexte de la crise de l'énergie, l'UE a présenté des mesures visant à renforcer la résilience de ses systèmes énergétiques, à assurer la sécurité de l'approvisionnement en énergie et à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. À l'heure actuelle, les activités de la Banque concourent déjà à l'atténuation de la crise énergétique et nous contribuerons à **REPowerEU** en octroyant 27 milliards d'EUR de prêts supplémentaires entre 2023 et 2027, dont on estime qu'ils permettront de mobiliser 70 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires. La sécurité énergétique et l'action en faveur du climat iront de pair.

Notre rôle traditionnel consistant à **soutenir l'investissement à long terme en vue de stimuler le potentiel de croissance** dans l'UE et de faciliter la création d'emplois revêt une importance toute particulière au vu des difficultés auxquelles les marchés sont confrontés. Alors que l'investissement privé est mis à mal par le manque de confiance des investisseurs, l'incertitude

économique et l'augmentation des coûts, la BEI entend continuer à soutenir les petites entreprises.

Les PME sont l'épine dorsale de l'économie européenne, jouent un rôle clé pour l'innovation et représentent une très large part de l'activité économique et de l'emploi au sein de l'UE, mais elles sont aussi plus limitées dans leur accès au crédit et vulnérables aux ralentissements de l'économie (se reporter à l'[annexe 2](#)). Une attention particulière sera portée au soutien aux PME et aux ETI innovantes et à l'accélération de leurs efforts en matière de décarbonation et d'efficacité énergétique.

Il est encore plus crucial d'apporter notre soutien aux PME et aux ETI des **régions relevant de la politique de cohésion et des régions moins développées**, en particulier dans les pays ou territoires les plus touchés par les conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, ainsi qu'aux secteurs pénalisés par la crise de l'énergie.

La Banque travaille avec le secteur public et des banques nationales de promotion économique (BNPE) pour aider à mettre en œuvre le pacte vert pour l'Europe et le programme Next Generation EU, et ainsi apporter un soutien conjoint au secteur public et à celui des infrastructures.

Au vu de l'ampleur des investissements requis, nos financements cibleront la double transformation numérique et écologique et viendront remédier aux défaillances du marché et soutenir les investissements dans des solutions innovantes. De plus, nous nous attacherons à **cofinancer des projets portant sur l'innovation et la transformation numérique** financés par les ressources de la Facilité pour la reprise et la résilience dans plusieurs États membres.

Les financements de la BEI destinés au secteur public demeurent très demandés dans des secteurs tels que les transports. La demande de financements de la BEI à l'appui des besoins de ressources nés des vastes dépenses d'investissement associées aux programmes sociaux pourrait croître à l'avenir.

Activités à plus haut risque et au titre de mandats

Avec la fin des restrictions liées au COVID-19 et le retour des déplacements professionnels, la Banque constate une **reprise du montage d'opérations et voit de nouveaux projets à plus haut risque** venir des clients. Bien que l'environnement opérationnel reste marqué par un niveau élevé d'incertitude qui se fera sentir sur la demande de produits à plus haut risque, les **activités de la BEI à plus haut risque et au titre de mandats devraient augmenter en 2023 pour atteindre environ 14 milliards d'EUR**, et une progression supplémentaire est attendue pour 2024 (à environ 16 milliards d'EUR) et 2025 (à environ 18 milliards d'EUR). Une réorientation de nos financements à plus haut risque est en cours : on se dirige vers des opérations plus spécialisées de montants moins importants, présentant une forte additionnalité. Nos activités à plus haut risque en risques propres atteindront un niveau record et viendront compléter les capacités disponibles au titre de mandats dans le cadre de l'actuel CFP.

La hausse prévue des activités à plus haut risque en risques propres sera également soutenue par le **développement de nouveaux produits en risques propres**, qui semblent susciter une forte demande du marché. Après l'expiration des mandats relatifs au Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) et au Fonds de garantie paneuropéen (EGF), des campagnes de prospection ont débuté pour les produits en risques propres de partage des risques associés à un portefeuille et d'achat de tranches mezzanine d'opérations de titrisation.

La BEI est fermement engagée en faveur de la **mise en œuvre des mandats de l'UE**. L'accord InvestEU avec la Commission européenne a été signé le 7 mars 2022, la BEI et le FEI étant les premiers partenaires de mise en œuvre à avoir signé un accord de garantie.

La garantie InvestEU est financée en partie par le budget de Next Generation EU. Ce budget doit être engagé en intégralité au titre d'approbations d'ici la fin de 2023 et de signatures d'ici la fin de 2024.

Les prêts-programmes et les enveloppes de prêt – les « opérations-cadres » au titre d'InvestEU – revêtent une importance particulière pour la mise en œuvre de ce mandat de l'UE. Les premières opérations-cadres pour des prêts d'amorçage-investissement et des financements thématiques/à impact ont été approuvées par le Conseil d'administration de la BEI en juillet 2022. Ces programmes assortis de la garantie InvestEU sont essentiels pour tirer pleinement parti du potentiel du budget de Next Generation EU, dont les volumes sont concentrés en début de période.

L'activité de la BEI en faveur de l'innovation demeure vitale pour l'Europe. Les **opérations de prêt d'amorçage-investissement** se sont avérées efficaces dans le cadre du FEIS et de l'EGF. Elles continueront de se concentrer sur les sciences de la vie, les technologies spatiales, l'informatique quantique, l'intelligence artificielle, la biosécurité et la cybersécurité, y compris les technologies à double usage. Après l'expiration du FEIS et de l'EGF, une part importante de cette activité devrait être déployée au titre d'InvestEU.

Dans le cadre de l'**initiative paneuropéenne Scale-up Europe**, les États membres de l'UE ont chargé le Groupe BEI de gérer l'initiative Champions technologiques européens (ICTE) pour **fournir des financements essentiels à des entreprises européennes de haute technologie** qui en sont à leurs derniers stades de développement. Dans un premier temps, le Groupe BEI engagera jusqu'à 500 millions d'EUR dans une structure fiduciaire, somme qui sera complétée par des contributions des États membres d'un montant total estimé entre 2,5 et 3,5 milliards d'EUR. L'initiative sera gérée par le FEI.

Outre le soutien indirect via l'ICTE, la BEI met en place un instrument pilote de dette spécifique à l'initiative Scale-Up qui sera doté de 500 millions d'EUR. Il servira à apporter un soutien direct à des champions technologiques en phase de croissance avancée sur tout le territoire de l'UE. La BEI pourra ainsi apporter un appui à des entreprises devenues trop grandes pour satisfaire aux critères des prêts d'amorçage-investissement, mais qui ont tout de même besoin de ressources pour financer leur croissance, lesquelles demeurent rares sur le marché.

BEI Monde

L'interdépendance mondiale – notamment dans le domaine de l'énergie et de l'alimentation – confirme la nécessité d'un effort concerté s'agissant de la politique de développement de l'UE. BEI Monde poursuit son soutien et sa mission **dans le respect des paramètres définis par les politiques extérieures de l'UE**. À ce titre, elle fait partie intégrante de la panoplie d'instruments de financement de l'UE à l'appui de l'action extérieure et du développement. Elle bénéficie de l'engagement et du soutien des États membres et de la Commission européenne ainsi que de l'augmentation de la participation d'acteurs du développement dans sa gouvernance.

BEI Monde occupe une position spéciale dans le cadre des actions extérieures de l'UE en vertu de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI) – Europe dans le monde. Les mandats hors UE nous ont amenés à mettre l'accent sur les clients des secteurs public et financier. Si ces relations restent essentielles, BEI Monde nous permettra d'élargir notre coopération à des clients du secteur privé. Les ressources affectées à l'activité de BEI Monde seront déployées dans le cadre d'une stratégie qui sera élaborée plus avant courant 2023.

BEI Monde soutient la mise en œuvre des politiques extérieures de l'UE dans les pays partenaires et les pays candidats. Nous restons bien placés pour contribuer au programme mondial de l'UE et déployer notre savoir-faire sans pareil pour financer la transition écologique et la transition numérique. Nous nous tenons prêts à apporter une contribution majeure pour relever les défis exceptionnels auxquels sont confrontés de nombreux pays à l'extérieur de l'UE. Se reporter également à [l'annexe 2](#).

Au cours de sa première année d'activité, BEI Monde a redoublé d'efforts pour apporter un soutien immédiat à l'Ukraine avec la garantie de la Commission européenne et a pour ce faire réaffecté un montant de 1,7 milliard d'EUR provenant d'opérations qui étaient déjà signées.

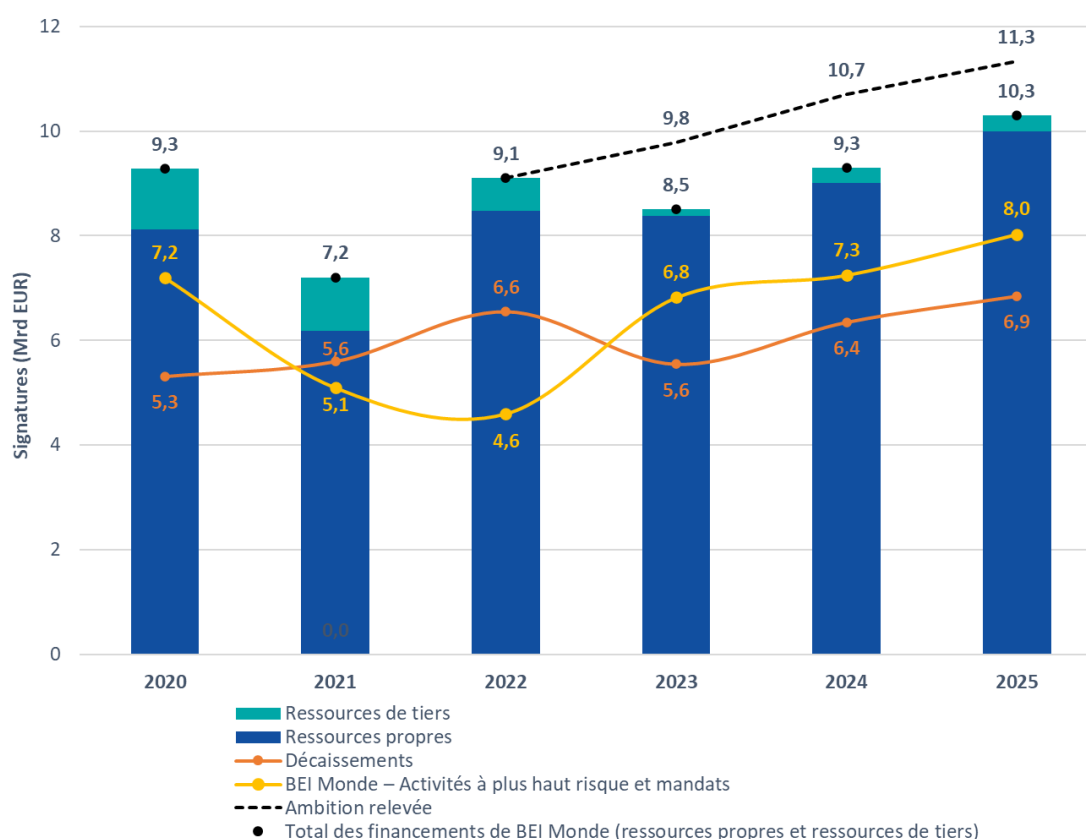
Le programme de financement de BEI Monde prévoit un niveau ambitieux de signatures et de décaissements au cours de la période de planification, dans l'objectif général de renforcer l'impact de nos opérations et de transformer les initiatives et priorités de politique publique de l'UE en solutions sur le terrain. Toutefois, des incertitudes subsistent quant à la disponibilité de plusieurs fenêtres de l'IVCDI en 2023, ce qui est susceptible d'avoir des répercussions sur la mise en œuvre de l'activité.

Tableau 7 – Programme de financement de BEI Monde

Mrd EUR	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Financements de BEI Monde	9,3	7,2	9,1	8,5	9,3	10,3
Financements de BEI Monde (ressources propres)	8,1	6,2	8,5	8,4	9,0	10,0
- dont activités à plus haut risque et au titre de mandats	7,2	5,1	4,6	6,8	7,3	8,0
- Activités à plus haut risque en risques propres	0,2	0,3	2,1	2,8	1,3	1,5
- Activités au titre de mandats (dont mandat de prêt extérieur, MPE/IVCDCI et FEDD+)	7,0	4,8	2,5	4,1	6,0	6,6
Financements de BEI Monde (ressources de tiers)	1,2	1,0	0,6	0,1	0,3	0,3
Réaffectation de prêts existants en Ukraine à titre exceptionnel*				1,7		
Total de l'activité de BEI Monde y compris le dispositif de soutien à l'Ukraine				10,8		

* Y compris les signatures concernant la réaffectation des accords de prêt existants avec des contreparties ukrainiennes à titre exceptionnel. Si ces volumes ne sont pas pris en compte dans la réalisation des objectifs du Plan d'activité pour 2022, ils n'en représentent pas moins un effort exceptionnel et un impact immédiat.

Graphique 3 – Évolution du programme de financement en dehors de l'UE



Objectifs et stratégies

Notre objectif premier à l'extérieur de l'UE est de renforcer l'impact des opérations que nous menons. Pour ce faire, il sera nécessaire d'opérer **une différenciation stratégique en fonction des environnements opérationnels et des types de partenaires**, au sein des secteurs public et privé. Dans les pays les moins développés et les pays fragiles, y compris en Afrique subsaharienne, bien souvent, les opérations sont d'envergure relativement modeste et s'accompagnent de davantage de dialogue stratégique, de services de conseil en amont et d'aide à la préparation de projets, ainsi que d'appui à la mise en œuvre, de panachage et de partage des risques, dont l'exécution est soutenue par une présence locale renforcée de personnel. Les opérations de ce type seront complétées par d'autres, plus grandes, présentant un bon rapport coût-efficacité et menées dans des économies émergentes et stables avec des partenaires établis. Nous ciblerons également de grandes opérations axées sur l'action en faveur du climat en Asie et en Amérique latine.

En étroite coordination avec nos partenaires, nous examinons des structures pour **répondre aux besoins d'investissement immédiats et fondamentaux de l'Ukraine**. Le coût estimé de la reconstruction et du redressement de l'Ukraine représente déjà un montant énorme⁴ et il devrait encore croître étant donné que l'agression se poursuit. Nous étudierons des options de soutien supplémentaire à l'Ukraine, pour répondre aux besoins immédiats les plus aigus et appuyer la reconstruction en étroite coopération avec la Commission européenne.

Nous entendons **élargir la gamme de produits de financement de BEI Monde** en les adaptant aux besoins spécifiques des clients dans les pays partenaires (par exemple en promouvant les financements en monnaie locale).

BEI Monde fournira une **offre de produits intégrée et axée sur l'impact** dans le cadre des nouveaux mandats relevant de l'IVCDCI – Europe dans le monde, afin de concrétiser les priorités stratégiques de l'UE.

Nous nous efforcerons d'atteindre une **répartition équilibrée entre les contreparties privées et publiques**. Le secteur privé nous aide à atteindre des objectifs à fort impact comme la croissance de la production d'électricité à partir de sources renouvelables, le soutien aux PME, l'autonomisation économique des femmes et l'emploi des jeunes. La participation de contreparties du secteur privé est particulièrement appropriée dans le contexte de la dégradation de l'environnement macroéconomique dans de nombreux pays partenaires de BEI Monde, qui est susceptible de rendre l'accès au financement plus difficile, en particulier pour les PME.

⁴ En août dernier, la Banque mondiale, la Commission européenne et l'État ukrainien estimaient le montant des fonds nécessaires pour la reconstruction et le redressement à 348,5 milliards d'USD.

Dans le cadre du volet extérieur du pacte vert pour l'Europe, nous accompagnerons une transition juste vers des économies et des systèmes énergétiques durables, neutres sur le plan climatique et efficaces dans l'utilisation des ressources dans les pays partenaires. Nous mettrons nos compétences techniques au service des secteurs de l'énergie (hydrogène bas carbone compris), de l'eau, des transports, de l'agriculture, de l'aménagement urbain et de l'industrie. Nous évaluerons et suivrons les risques climatiques au niveau des pays afin de promouvoir des **financements durables et innovants pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets**.

Activités à plus haut risque et au titre de mandats à l'extérieur de l'UE

Le programme de financement de BEI Monde prévoit un niveau de signatures ambitieux, passant notamment par une **augmentation de l'utilisation des mécanismes sur risques propres**. Une part importante de ces interventions prendra la forme d'**activités à plus haut risque** dans des pays où les clients peinent à se procurer des financements, l'objectif étant d'obtenir un impact accru sur le développement. Les prêts à plus haut risque en risques propres ne sont pas un simple substitut aux prêts au titre de mandats. Les opérations à plus haut risque en risques propres sont généralement synonymes de montants moindres par opération et, partant, de davantage d'efforts de prospection plus gourmands en ressources.

BEI Monde continue de dépendre de mandats de l'UE pour mettre en œuvre l'activité de financement que nous menons en dehors de l'UE. La **date effective d'entrée en vigueur de la nouvelle génération de mandats confiés à BEI Monde influe directement sur la mise en œuvre du Plan d'activité**, à savoir :

- les programmes géographiques prévus dans le règlement établissant l'Instrument de financement, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – Europe dans le monde, en particulier les fenêtres d'investissement spécifiques 1 à 3 de la BEI ;
- la fenêtre d'investissement 4 du Fonds européen pour le développement durable Plus (FEDD+) et le fonds fiduciaire pour les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), financé par des rentrées de fonds de la Facilité d'investissement ACP, également spécifiques à la BEI ;
- une composante d'architecture ouverte pour le FEDD+, accessible à toutes les entités chargées de la mise en œuvre évaluées sur la base des piliers, y compris la BEI.

La mise en œuvre du mandat de l'IVCDCI a pris du retard et le déploiement en 2023 dépendra de l'avancée des négociations en cours.

Fonds européen d'investissement

Le FEI continue à jouer un rôle important au sein du Groupe BEI en proposant des financements pour les PME, la transition écologique et l'innovation, sachant que l'action en faveur du climat et la durabilité environnementale constituent des objectifs stratégiques prioritaires, ce qui se matérialisera notamment par l'apport de financements supplémentaires au titre de la contribution du Groupe à REPowerEU. En 2022 et 2023, le FEI prévoit d'utiliser en totalité la capacité du mandat InvestEU, dont les volumes sont concentrés en début de période.

Tableau 8 – Programme de financement du FEI

Mrd EUR	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Financements du FEI	12,9	30,5	9,2	13,0	13,5	10,7
Activité du FEI en risques propres	1,9	0,6	0,9	2,3	1,5	1,0
Activité du FEI en risques propres / participation à InvestEU			1,6	2,1	1,7	1,3
Activité du FEI aux risques de la BEI*	3,0	1,6	2,0	2,9	3,4	3,4
Autres garanties de tiers**	2,9	1,9	1,2	3,2	4,0	3,4
FEIS / InvestEU	4,9	0,2	1,9	2,5	2,9	1,7
EGF***		12,2	1,6			
EGF (ressources de la BEI)****		13,9				

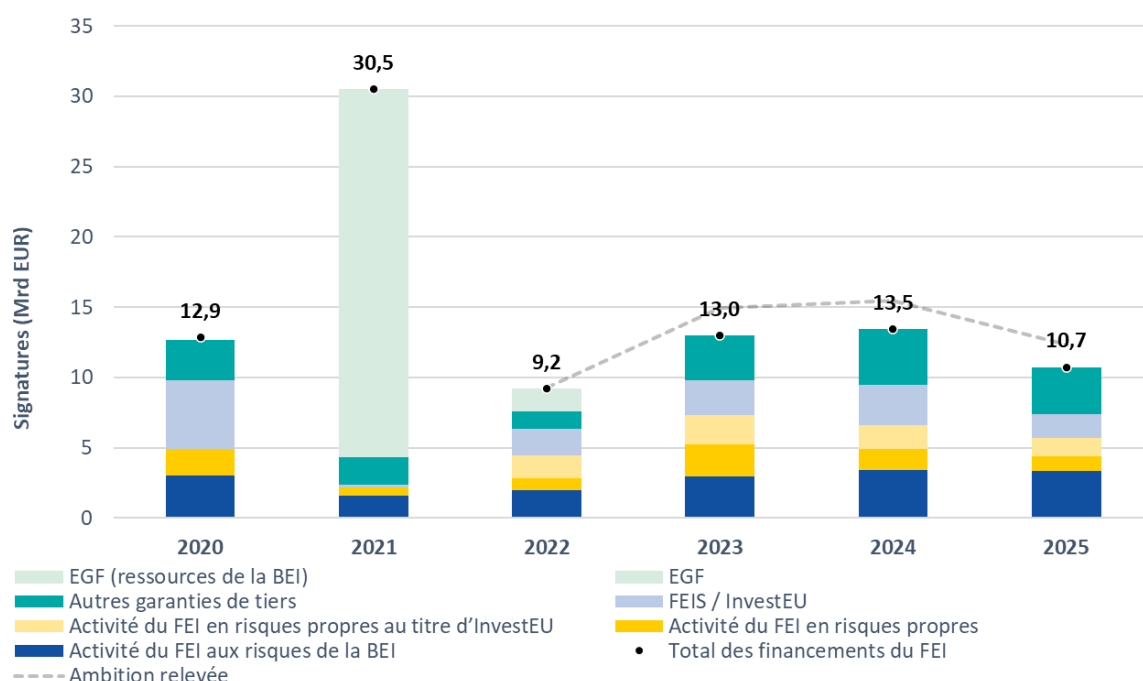
* Sont inclus pour 2023 un montant d'investissement annuel pour le mandat RCR de 1,49 milliard d'EUR, un montant de 0,35 milliard d'EUR pour les fonds dédiés aux infrastructures et à l'action climatique et un montant de 1,10 milliard d'EUR pour le contrat de niveau de service de la BEI. La signature de l'ICTE en 2023 nécessitera un engagement supplémentaire de 0,4 milliard d'EUR sur les ressources du mandat RCR, qui devrait être déployé avec la contribution des États membres sur une période de trois à quatre ans.

** Y compris l'ICTE.

*** Y compris tous les produits couverts par des ressources des États membres.

**** Y compris garanties non plafonnées et participations à des fonds de dette diversifiés en complément de l'EGF, couvertes par des ressources de la BEI.

Graphique 4 – Évolution du programme de financement du FEI



Objectifs et stratégies

Le FEI prévoit d'utiliser **en totalité la capacité du mandat InvestEU dont les volumes sont concentrés en début de période en 2022 et 2023** et nous devons approuver d'ici fin 2023, et signer d'ici fin 2024, 60 % du budget d'InvestEU soutenu par Next Generation EU. Le retard pris dans la mise en œuvre d'InvestEU en 2022 entraînera une augmentation des signatures au titre de ce mandat en 2023. Le FEI poursuivra le déploiement du solde de 40 % de manière uniforme durant le reste de la période de programmation. Les ressources actuelles disponibles au titre d'InvestEU doivent être complétées par des programmes sectoriels dans les domaines des médias, du numérique, de la défense, de l'économie bleue, de l'espace et des semi-conducteurs.

Compte tenu des volumes globaux de garanties budgétaires disponibles, le FEI projette de signer des opérations de plus petite dimension que ces dernières années. En particulier en 2021 au titre de l'EGF, le FEI avait pu signer des montants plus importants.

La **contribution du FEI à l'action pour le climat** continuera de s'appuyer essentiellement sur les produits de dette et d'apport de fonds propres existants destinés aux PME. Le recours, entre autres, au transfert de technologies et aux investisseurs providentiels, aux fonds de capital-risque, de capital-investissement et d'infrastructures, ou encore aux produits de garantie intermédiée, de contre-garantie et de titrisation permettra de répondre aux besoins d'un large éventail de jeunes pousses de petite dimension et de plus grandes PME, ainsi que des ménages dans des cas spécifiques.

Dans le cadre de la contribution du Groupe à **REPowerEU**, le FEI mettra à disposition 3 milliards d'EUR supplémentaires de 2023 à 2027 pour des investissements indirects en fonds propres dans les énergies durables, l'efficacité énergétique, la transition énergétique et l'innovation verte. Selon les estimations, cette contribution devrait mobiliser 45 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires au sein de l'UE et aidera à accélérer la transition écologique et à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

Nous discutons également d'un **mécanisme de co-investissement en faveur du climat** en nous fondant sur l'expérience acquise avec le mécanisme de co-investissement du volet Infrastructures et innovation et le mécanisme de co-investissement dans le domaine de l'intelligence artificielle à l'appui des engagements du Groupe en matière d'action en faveur du climat. Le plan prévoit, pour le FEI, un mandat spécifique d'apport de fonds propres sur ressources propres de la BEI doté de 200 millions d'EUR (hors InvestEU) à des fins de co-investissements. Ce mécanisme cible les PME, les ETI et les grandes entreprises de l'UE en vue d'appuyer la transition écologique.

Le FEI gèrera l'**initiative Champions technologiques européens** (ICTE). Ce fonds de fonds vise la mise en commun de ressources publiques provenant des États membres (dont l'engagement cumulé est estimé à 2,5-3,5 milliards d'EUR) pour effectuer des investissements d'envergure dans des fonds de capital-risque de grande dimension, lesquels, à leur tour, apporteront des montants importants de capital de croissance à un stade de développement avancé à des champions européens émergents. L'ICTE orientera ses investissements en priorité vers le secteur des entreprises technologiques innovantes (technologies numériques, technologies spatiales et cybersécurité, sciences de la vie, « deep tech » et technologies climatiques, par exemple).

Services de conseil

Nos Services de conseil mettent à profit des **compétences internes et externes pour contribuer à la mise en œuvre de nos objectifs opérationnels et de nos activités sous mandat**. Grâce à une **assistance adaptée aux projets**, les Services de conseil soutiennent l'identification et l'élaboration de nos opérations alignées sur les priorités stratégiques de l'UE. Ce faisant, ils contribuent à la constitution de la réserve de projets, accélèrent l'audit préalable et assurent une mise en œuvre efficace et efficiente des projets. Le renforcement des capacités, le soutien à l'élaboration des politiques et les conseils en développement du marché aident davantage de projets à devenir admissibles à un financement de la BEI. En mettant à profit l'échelle et la portée accrues des nouveaux mandats pour lesquels nous sommes le **principal partenaire consultatif de la Commission européenne au titre du CFP 2021-2027**, nous renforcerons le rôle des services de conseil à l'appui des activités du Groupe. Nous réorienterons l'action en fonction des besoins vers les secteurs présentant les besoins les plus aigus et le plus grand degré d'urgence afin de repérer, de soutenir et d'accélérer les investissements.

Grâce à la plateforme de conseil InvestEU, nous disposons d'une capacité sans équivalent de combiner expertise technique et expertise financière pour apporter une réponse intégrée tout

au long du cycle des projets. Les Services de conseil apportent un soutien ciblé aux projets relevant des domaines prioritaires, l'accent étant mis en particulier sur **l'action en faveur du climat et la durabilité environnementale, l'innovation et la transformation numérique, la cohésion et la transition juste, ou encore l'impact et les équipements sociaux**.

L'appui à la **durabilité environnementale** et à la **mise en œuvre de la Feuille de route de la banque du climat** demeure central dans les activités de conseil. Outre les conseils techniques et financiers d'aide à la préparation de projets relatifs à l'action pour le climat et à la transition énergétique, des plateformes thématiques ont été créées pour renforcer le contenu climatique des produits de financement intermédié (Green Gateway) et l'adaptation aux changements climatiques (ADAPT). D'autres programmes apportent une assistance ciblée à des segments spécifiques (comme ELENA pour les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables). Les Services de conseil aident également les clients à cerner les répercussions de la taxinomie de l'UE et de l'alignement sur l'accord de Paris ainsi qu'à satisfaire à nos normes environnementales et sociales.

Les Services de conseil agiront également comme un facilitateur de la contribution du Groupe à REPowerEU. L'accent sera mis en particulier sur le développement de technologies émergentes, notamment l'hydrogène bas carbone, les carburants de synthèse et les solutions de stockage, en accélérant la préparation de projets prometteurs en vue de l'audit préalable de la BEI. En aiguillant des technologies stratégiques, les Services de conseil contribuent au **soutien apporté par le Groupe à l'innovation dans l'UE** dans des domaines tels que les sciences de la vie, l'espace, l'informatique à haute performance et la photonique. Nous accompagnons également des promoteurs de technologies ou de services à double usage liés, par exemple, à l'intelligence artificielle, à la biosécurité et à la cybersécurité, contribuant ainsi à la **sécurité** et à **l'autonomie stratégique** de l'UE.

Les Services de conseil jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la **politique de cohésion** au moyen de programmes ciblés (comme **Jaspers**) et d'un soutien thématique, fournissant des activités de renforcement des capacités, une aide pour la constitution de réserves de projets et le montage de projets, ainsi qu'un appui au titre du Mécanisme pour une transition juste (MTJ) et du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE). Compte tenu de la diversité des sources de financement potentielles, les Services de conseil de la BEI aident les autorités publiques à optimiser leurs plans d'investissement et de financement dans les régions relevant de l'objectif de cohésion. Il peut notamment s'agir de combiner la capacité de cofinancement du Groupe BEI avec les fonds de cohésion, la Facilité pour la reprise et la résilience ou le Fonds pour un transition juste de manière complémentaire et, le cas échéant, d'acheminer des ressources au moyen d'instruments financiers décentralisés pour renforcer la cohésion économique et sociale intrarégionale.

Les **Services de conseil** font partie de notre modèle opérationnel et à ce titre, ils **continueront à travailler avec les banques nationales de promotion économique (BNPE)**. Une telle coopération est conçue pour mettre l'accent sur des domaines d'activité d'intérêt mutuel débouchant sur des possibilités de financement et peut contribuer à une couverture géographique équilibrée ainsi qu'à une présence locale et à une fourniture efficaces des services de conseil sur le terrain.

Le soutien consultatif en faveur de l'activité **en dehors de l'UE** est essentiel pour appuyer des investissements solides contribuant aux objectifs stratégiques de l'UE. BEI Monde continue à fournir une aide à la préparation et à la mise en œuvre de projets, ainsi qu'une assistance à l'élaboration des politiques et un dialogue stratégique. La priorité sera accordée aux initiatives promues conjointement avec la Commission européenne, telles que l'Équipe Europe et Global Gateway. Face à l'agression militaire menée par la Russie contre l'Ukraine, les Services de conseil de la BEI ont proposé un volet d'assistance technique (aide au montage de projets, renforcement des capacités et utilisation des instruments financiers) pour aider l'Ukraine, ainsi que les États membres et les pays partenaires les plus touchés.

Tableau 9 – Activités de conseil

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 2023-2025
Nombre total de nouvelles missions de conseil	Nombre	370	331	369	350	380	405	378
- BEI – Activité au sein de l'UE ⁽¹⁾	Nombre	318	286	320	275	290	300	288
- BEI Monde	Nombre	52	45	40	45	55	70	57
- FEI ⁽²⁾	Nombre	s.o.	s.o.	9	30	35	35	33
Nombre d'opérations du Groupe bénéficiant de services de conseil	Nombre	76	54	82	80	90	95	88
Coût d'investissement total estimé des projets BEI bénéficiant de services de conseil	Mrd EUR	35	40	85	40	45	50	45

⁽¹⁾ Toutes les activités de la BEI à l'intérieur de l'UE et dans les pays tiers en dehors du périmètre de BEI Monde.

⁽²⁾ Missions menées à l'appui de l'activité du FEI par les Services de conseil de la BEI.

4. Viabilité financière

Collecte de ressources, relations avec les investisseurs et notes de crédit

La **note de crédit élevée de la Banque** est un aspect essentiel de notre modèle économique et suscite le large et solide soutien des investisseurs, même en période de fortes perturbations. **La BEI conserve sa note AAA assortie de perspectives stables qui lui est attribuée par les trois principales agences de notation (Fitch, Moody's, S&P)**. S&P a confirmé la note en février et en décembre 2022, et Fitch en août. Moody's a publié son analyse de crédit en juillet 2022. Les facteurs qui continuent de soutenir les notes de crédit sont notre rôle stratégique pertinent pour les États membres de l'UE, la robuste qualité de crédit de notre portefeuille de prêts, les solides volants de liquidité, l'accès aux opérations de refinancement de la BCE et la très bonne qualité de la gestion des risques.

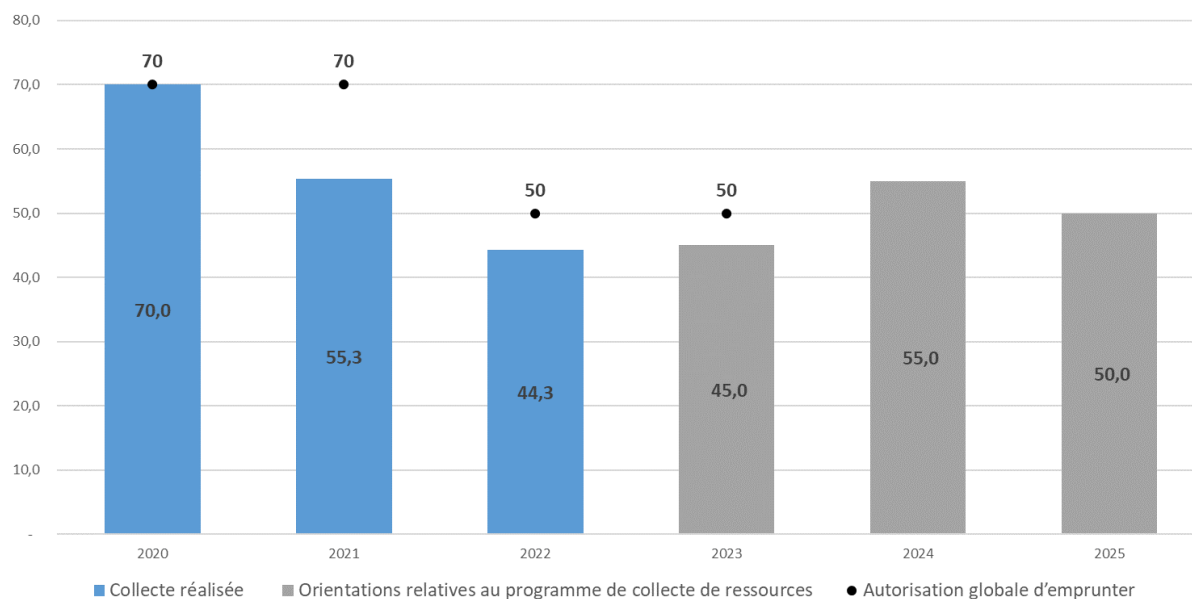
Les trois principales agences de notation ont également toutes confirmé la **note AAA assortie de perspectives stables du FEI**. Les agences reconnaissent la capitalisation exceptionnelle du FEI, sa très forte liquidité et l'appui sans faille de ses actionnaires.

En 2022, les agences ont été amenées à se pencher sur les conséquences possibles du contexte macroéconomique et géopolitique difficile et sur l'intensification éventuelle du soutien de la Banque à la reconstruction de l'Ukraine. Elles ont considéré que l'encours direct de la Banque sur l'Ukraine, la Russie et la Biélorussie était relativement limité et, pour l'essentiel, couvert par des garanties.

Pour répondre aux attentes des instances de réglementation et des investisseurs, les agences de notation ont commencé à **intégrer l'incidence des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs analyses**. Moody's a attribué à la BEI un score d'impact de crédit positif (CIS-1). Ce score élevé prend en compte la faible exposition aux risques environnementaux, des considérations liées aux risques sociaux et la grande robustesse du profil de gouvernance. Dans ses scores de pertinence ESG, Fitch ne retient que la gouvernance et les facteurs sociaux comme aspects pertinents.

Le **programme de collecte de ressources** reflète le volume d'emprunt nécessaire pour répondre aux objectifs opérationnels approuvés dans le Plan d'activité du Groupe pour la période 2023-2025 et la totalité des autres flux de trésorerie qui y sont liés.

Graphique 5 – Évolution du programme d'emprunt de la BEI pour les activités du Groupe BEI



La **stratégie de collecte de ressources** repose sur l'émission d'emprunts de référence de grande taille et liquides dans les principales monnaies, complétée par des émissions ciblées (classiques et structurées) généralement sur la base d'offres provenant du marché, ainsi que sur la diversification des monnaies et sur une composante solide et visible de produits de dette s'inscrivant dans l'optique du développement durable. L'EUR et l'USD restent les principales monnaies de la BEI pour les émissions liquides dans des volumes importants et constituent l'essentiel de la collecte de ressources, visant différents groupes d'investisseurs et différentes zones géographiques. Cette diversification, qui a prouvé son utilité par le passé, en périodes de crise et de perturbation du marché, demeure pertinente en 2023.

Le programme de collecte de ressources repose de plus en plus sur le recours aux émissions d'**obligations climatiquement responsables (OCR)** et d'**obligations pour le développement durable (OpDD)**, tant pour répondre à la demande du marché que pour permettre à la BEI de mener ses activités en s'appuyant sur la croissance sous-jacente de l'activité d'émission d'actifs durables. Les investisseurs peuvent associer les emprunts durables à la gestion des risques et à un meilleur rendement, et la demande reste, d'une manière générale, supérieure à l'offre.

La législation de l'UE relative à la finance durable améliore le degré de comparabilité et de responsabilité des critères d'admissibilité, en renforçant les obligations d'information des émetteurs et des investisseurs s'agissant de la durabilité. Nous devrions tirer parti de cette évolution en matière de collecte de ressources grâce à notre stratégie en faveur d'une application précoce du règlement établissant une taxinomie de l'UE à nos opérations de prêt, et à l'intégration de ces normes pertinentes de l'UE et de la BEI dans les produits de financement, dans le droit fil de la Feuille de route de la banque du climat.

En outre, la BEI demeure à l'avant-garde de la transformation numérique des marchés de capitaux. En novembre 2022, nous avons lancé notre seconde émission d'obligations entièrement numériques libellées en euros. L'émission, l'enregistrement et le règlement de la dernière obligation en date ont été effectués, pour la toute première fois, à l'aide d'une technologie basée sur la chaîne de blocs privée, avec règlement le jour même. Il s'agit également de la première émission d'obligation numérique en vertu du droit luxembourgeois.

La mise en œuvre de l'instrument de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE, pour *Support to mitigate Unemployment Risks in an Emergency*) et du programme Next Generation EU va bon train, et la **Commission européenne est devenue le plus grand émetteur** sur le segment des emprunteurs souverains et supranationaux et des agences en euros. Les calendriers chargés, dominés par les émissions de la Commission européenne et les emprunts d'État de la zone euro, exigent de la BEI qu'elle fasse preuve de souplesse afin de pouvoir assurer la bonne exécution de son programme de collecte de ressources.

Gestion des risques

Le Groupe BEI reste attentif à ce que les niveaux d'activité soient **financièrement viables** et conformes à son modèle économique, reposant sur sa cote de crédit élevée, notamment les notes AAA/Aaa et le statut d'émetteur d'excellence sur les marchés des capitaux dont jouit la BEI. L'évolution des besoins en capital à court et long terme fait l'objet d'un suivi étroit.

Le présent **Plan d'activité est jugé financièrement viable sur le long terme** : suivant les projections, nos principaux ratios de risque devraient se maintenir dans les limites applicables en matière de propension au risque sur un horizon à plus long terme⁵, aussi bien d'après les hypothèses actuelles concernant l'activité que selon un scénario défavorable du test de résistance.

Planification financière

Depuis le début de 2022, les taux d'intérêt ont fortement progressé en raison des interventions des banques centrales pour juguler l'inflation. À l'avenir, l'évolution de l'environnement de marché aura une incidence importante sur l'excédent net de la BEI.

Tableau 10 – Excédent net de la BEI (avant provisions)

Mio EUR	2020	2021	2022	2023 Orientations
Excédent net (avant provisions et pertes sur prêts)	1 935	2 388	2 396	2 233

⁵ Horizon mobile plus long à cinq ans tel que défini dans la Politique de viabilité du capital du Groupe.

Budget

Des conditions budgétaires difficiles et une inflation soutenue

Les conditions budgétaires ont nettement évolué ces derniers temps. Les perturbations dans les chaînes d’approvisionnement, conjuguées à la poussée de la demande nourrie par la reprise rapide des économies après la pandémie de COVID-19, ont entraîné une hausse des prix. L’agression militaire de la Russie contre l’Ukraine a **exacerbé les tensions inflationnistes**, et la hausse des prix s’est encore propagée.

Parallèlement, la crise a conduit à un recentrage des priorités des politiques de l’UE : il faut apporter un **soutien urgent exceptionnel** pour la reconstruction de l’Ukraine, mais aussi accélérer les transitions écologique et numérique tout en investissant dans l’autonomie stratégique de l’UE. Nos activités sont adaptées en fonction de l’évolution de ces besoins du marché afin de nous permettre d’atteindre nos objectifs ambitieux tant à l’intérieur qu’à l’extérieur de l’UE.

Nous nous employons à rationaliser les structures et les processus pour optimiser les résultats tout en veillant à ce que les ressources soient déployées là où les besoins sont les plus aigus. **La transformation numérique sera une composante très importante de ce processus** (se reporter également à l’annexe 3).

Budget 2023

Tableau 11 – Budget d’exploitation total de la BEI

Mio EUR	2022 Budget	2023 Budget
Revenus d’intermédiation et recettes administratives	1 630,3	1 693,0
Amortissements et charges d’exploitation	-1 132,8	-1 247,5
Couverture des coûts (Mio EUR)	497,5	445,5
Couverture des coûts (%)	144 %	136 %

Tableau 12 – Budget d’équipement total de la BEI

Mio EUR	2022 Budget annuel	2023 Budget annuel	Au-delà de 2023 Budget pluriannuel
Total des dépenses d’équipement	173,4	239,5	335,1

5. Tableau des indicateurs du Groupe BEI

Tableau 13 – Indicateurs du Groupe BEI

	Unité	2020	2021	2022	2023 Objectif	2024 Orientations	2025 Orientations
INDICATEURS RELATIFS À L'IMPACT ET À L'ADDITIONNALITÉ							
1 Signatures du Groupe (ressources propres et ressources de tiers) (1)	Mrd EUR	74,7	93,6	72,4	80,4	82,2	79,7
- BEI – Activité au sein de l'UE (2)		56,8	58,2	56,0	60,0	60,5	59,8
- BEI Monde		9,3	7,2	9,1	8,5	9,3	10,3
- FEI		12,9	30,5	9,2	13,0	13,5	10,7
2 Décaissements du Groupe	Mrd EUR	55,5	42,3	58,3	47,6-56,1	49,4-59,3	50,6-60,7
3 Objectifs de politique publique du Groupe	Mrd EUR						
- Innovation, transformation numérique et capital humain	s.o.	20,6	17,9	19,5	20,5	20,9	
- Financement des PME et des ETI	s.o.	43,9	16,4	19,7	19,8	19,0	
- Villes et régions durables	s.o.	13,8	17,3	16,0	16,4	16,2	
- Énergies durables et ressources naturelles	s.o.	15,4	20,9	26,3	26,5	24,7	
4 Cohésion économique et sociale et convergence de l'UE – en % des signatures du Groupe	%	s.o.	s.o.	44,7 %	42,5 %	44,1 %	45,1 %
- Financements de la BEI dans l'UE (3)	%	s.o.	s.o.	45,4 %	43,0 %	45,0 %	46,0 %
- PIR concernant les régions moins développées	%	s.o.	s.o.	s.o.	21,0 %	22,0 %	23,0 %
- FEI	%	s.o.	s.o.	39,5 %	42,5 %	44,1 %	45,1 %
5 Action en faveur du climat et durabilité environnementale – en % des signatures du Groupe	%	s.o.	s.o.	52,9 %	42,2 %	44,3 %	46,9 %
- Financements de la BEI (4)	%	s.o.	s.o.	56,2 %	46,0 %	48,0 %	50,0 %
- FEI	%	s.o.	s.o.	21,2 %	22,0 %	25,0 %	27,0 %
6 Nombre total de nouvelles missions de conseil	Nombre	370	331	369	350	380	405
- BEI – Activité au sein de l'UE	Nombre	318	286	320	275	290	300
- BEI Monde	Nombre	52	45	40	45	55	70
- FEI	Nombre	s.o.	s.o.	9	30	35	35
7 Nombre d'opérations du Groupe bénéficiant de services de conseil	Nombre	76	54	82	80	90	95
8 Impact macroéconomique des activités du Groupe BEI en Europe (indicateur statistique)							
Impact économique sur l'emploi – à court terme (après 5 ans)	Nbre	1 030	1 500	950	s.o.	s.o.	s.o.
- à long terme (après 20 ans)	(milliers)	590	750	560	s.o.	s.o.	s.o.
Impact économique sur le PIB – à court terme (après 5 ans)	%	1,1 %	1,7 %	1,1 %	s.o.	s.o.	s.o.
- à long terme (après 20 ans)		0,8 %	1,0 %	0,8 %	s.o.	s.o.	s.o.
INDICATEURS RELATIFS À LA VIABILITÉ FINANCIÈRE							
9 Programme d'emprunt de la BEI pour les activités du Groupe	Mrd EUR	70,0	55,3	44,3	45,0	55,0	50,0
INDICATEURS RELATIFS À « NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER »							
10 Mise en œuvre des plans d'action de l'Audit interne à l'échelle du Groupe	%	63	62	81	65	65	65
11 Mise en œuvre des recommandations de l'Inspection générale (IG) du Groupe	%	s.o.	85	61	60	60	60
12 ETP du Groupe (indicateur statistique)							
- Cadres	Nombre	s.o.	3 427	3 626	s.o.	s.o.	s.o.
- Fonctions d'exécution	Nombre	s.o.	803	802	s.o.	s.o.	s.o.

⁽¹⁾ Les chiffres concernant le total des signatures du Groupe évitent une double comptabilisation des opérations conjointes (les opérations du FEI à l'appui des PME et des ETI bénéficiant d'une contre-garantie de la BEI). 2020 : 4,3 milliards d'EUR, 2021 : 2,3 milliards d'EUR, 2022 : 1,9 milliard d'EUR. Projections pour 2023, 2024 et 2025 : 1,1 milliard d'EUR.

⁽²⁾ Toutes les activités de la BEI à l'intérieur de l'UE et dans les pays tiers en dehors du périmètre de BEI Monde (AELE et Royaume-Uni).

⁽³⁾ Le relèvement des ambitions de la BEI en matière de cohésion s'inscrit dans le droit fil de l'orientation en matière de cohésion approuvée en 2021.

⁽⁴⁾ Dans le cadre de la Feuille de route de la banque du climat, la BEI s'est engagée à consacrer plus de 50 % de l'ensemble de ses financements à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale d'ici 2025.

6. Tableaux des indicateurs de la BEI

Tableau 14 – Indicateurs de résultat de la BEI

	Unité	2020	2021	2022	2023 Objectif	2024 Orientations	2025 Orientations	Moyenne 2023-2025	
INDICATEURS RELATIFS À L'IMPACT ET À L'ADDITIONNALITÉ									
1	Signatures de la BEI (ressources propres)	Mrd EUR	64,6	54,3	62,6	67,2	68,2	68,3	67,9
	- BEI – Activité au sein de l'UE ⁽¹⁾		56,5	48,1	54,2	58,8	59,2	58,3	58,8
	- BEI Monde		8,1	6,2	8,5	8,4	9,0	10,0	9,1
2	Décassements de la BEI (ressources propres)	Mrd EUR	54,5	38,8	53,3	45,0-51,9	46,2-54,8	47,1-55,9	46,1-54,2
	- BEI – Activité au sein de l'UE		49,8	33,9	47,3	40,2-46,3	40,8-48,4	41,3-49,0	40,8-47,9
	- BEI Monde		4,6	5,0	6,0	4,8-5,6	5,4-6,4	5,8-6,9	5,3-6,3
3	Signatures de la BEI (ressources propres) par objectif de politique publique ⁽²⁾								
	Innovation, transformation numérique et capital humain	Mrd EUR	17,8	16,7	14,9	16,2	16,4	16,9	16,5
	- BEI – Activité au sein de l'UE		17,0	15,5	13,8	14,5	14,6	14,9	14,7
	- BEI Monde		0,8	1,1	1,1	1,7	1,8	2,0	1,8
	Financement des PME et des ETI	Mrd EUR	19,0	9,6	12,4	14,1	14,4	14,5	14,3
	- BEI – Activité au sein de l'UE		15,8	7,9	9,7	12,0	12,1	12,0	12,0
	- BEI Monde		3,2	1,8	2,6	2,1	2,3	2,5	2,3
	Villes et régions durables	Mrd EUR	14,6	13,7	16,7	15,9	16,2	16,2	16,1
	- BEI – Activité au sein de l'UE		12,4	12,0	14,6	13,8	13,9	13,7	13,8
	- BEI Monde		2,2	1,7	2,1	2,1	2,3	2,5	2,3
	Énergies durables et ressources naturelles	Mrd EUR	13,2	14,3	18,6	21,0	21,3	20,7	21,0
	- BEI – Activité au sein de l'UE		11,3	12,7	16,0	18,5	18,6	17,7	18,3
	- BEI Monde		1,9	1,6	2,6	2,5	2,7	3,0	2,7
	Cohésion économique et sociale et convergence de l'UE – en % des signatures de la BEI (ressources propres)	%	34,5 %	41,4 %	45,9 %	42,0 %	44,0 %	45,0 %	43,7 %
	- Orientation initiale pour les régions moins développées	%	s.o.	s.o.	s.o.	21,0 %	22,0 %	23,0 %	22,0 %
	Action en faveur du climat et durabilité environnementale – en % des signatures de la BEI (ressources propres)	%	37,3 %	50,8 %	58,3 %	46,0 %	48,0 %	50,0 %	48,0 %
4	Activités de la BEI à plus haut risque en risques propres et au titre de mandats dans l'UE	Mrd EUR	10,7	7,4	10,8	14,0	16,0	18,0	16,0

5 PIR du Cadre MAI ayant trait à la valeur ajoutée de la BEI									
Premier pilier – Stratégie	- BEI – Activité au sein de l’UE		s.o.	s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
	- BEI Monde		s.o.	s.o.	Excellente	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
Deuxième pilier – Qualité et résultats du projet	- BEI – Activité au sein de l’UE		s.o.	s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
	- BEI Monde		s.o.	s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
Troisième pilier – Contribution de la BEI	- BEI – Activité au sein de l’UE		s.o.	s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
	- BEI Monde		s.o.	s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
INDICATEURS RELATIFS À LA VIABILITÉ FINANCIÈRE									
6	Rendement des fonds propres moins rendement notionnel des fonds propres	%	1,7	2,4	2,4	1,7	1,4	1,2	1,4
7	Coefficient d’exploitation (hors provisions) ⁽³⁾	%	30,4	26,0	31,4	< 35	< 35	< 34	34,7
INDICATEURS RELATIFS À « NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER »									
8	Réduction des émissions de CO ₂ au niveau de l’organisation interne de la Banque ⁽⁴⁾	%	s.o.	s.o.	s.o.	1,8 %	1,8 %	1,8 %	1,8 %
9	Mise en œuvre des plans d’action de l’Audit interne	%	65	61	80	65	65	65	65,0
10	Mise en œuvre des recommandations de l’Inspection générale (IG)	%	s.o.	s.o.	62	60	60	60	60,0

⁽¹⁾ Toutes les activités de la BEI à l’intérieur de l’UE et dans les pays tiers en dehors du périmètre de BEI Monde (AELE et Royaume-Uni).

⁽²⁾ Les orientations des OPP sont toutes assorties de la fourchette de variation associée aux orientations concernant le volume total de signatures. Les rapports officiels au titre du nouveau cadre relatif aux OPP ont débuté en 2021. Les résultats pour 2020 ont été présentés selon l’ancien cadre des OPP et une correspondance est établie avec la structure des nouveaux OPP aux fins du présent tableau.

⁽³⁾ L’orientation annuelle pour le coefficient d’exploitation est calculée sur la base des coûts budgétisés. Les coûts non budgétisés ne sont pas pris en compte dans le calcul du coefficient d’exploitation présenté dans ce tableau, notamment l’amortissement du déficit actuariel au titre des régimes de retraite et d’assurance maladie et d’autres provisions (litiges). Le coefficient d’exploitation comprenant les provisions est présenté dans le tableau 15 – Indicateurs de suivi.

⁽⁴⁾ Données incluses dans le Plan d’activité à compter de 2023. Dans le cadre de la Feuille de route de la banque du climat, la Banque s’est engagée dans une trajectoire de réduction des émissions de carbone de 12,4 % d’ici à 2025 par rapport à 2018. Suivant une trajectoire de réduction linéaire, l’objectif annuel est de 1,8 %.

Tableau 15 – Indicateurs de suivi de la BEI

		Unité	2020	2021	2022	2023
INDICATEURS RELATIFS À L'IMPACT ET À L'ADDITIONNALITÉ						
1	Activités de la BEI à plus haut risque en risques propres dans l'UE	Mrd EUR	0,4	2,5	6,3	7,0
2	Mise en œuvre du mandat de la BEI dans l'UE	Mrd EUR				
	- Volume de signatures au titre d'InvestEU ⁽¹⁾		s.o.	0,5	1,9	7,0
	- Investissements mobilisés au titre d'InvestEU ⁽²⁾		s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
3	Activités de BEI Monde à plus haut risque en risques propres et au titre de mandats⁽³⁾	Mrd EUR	7,2	5,1	4,6	6,8
4	Signatures du FEI au titre de mandats BEI⁽⁴⁾	Mrd EUR	3,0	1,6	2,0	2,9
	- Mandat ressources en capital-risque		1,2	0,9	1,2	1,5
5	Coût d'investissement total estimé des projets BEI bénéficiant de nouvelles missions de conseil	Mrd EUR	35	40	85	40
INDICATEURS RELATIFS À « NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER »						
6	Diversité, équité, inclusion et sentiment d'appartenance					
	<i>Femmes à des postes d'encadrement supérieur⁽⁵⁾</i>	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

⁽¹⁾ Un montant de 0,5 milliard d'EUR a été signé en 2021 au titre de la clause de stockage et officiellement rattaché à InvestEU après la signature de l'accord en 2022.

⁽²⁾ La méthodologie de calcul des investissements mobilisés au titre d'InvestEU est en cours de mise en œuvre et le premier rapport sera réalisé en 2023.

⁽³⁾ L'indicateur des activités de BEI Monde à plus haut risque et au titre de mandats comprend 4,1 milliards d'EUR de mandats attendus. Les orientations deviendront un aspect important pour les résultats une fois l'accord relatif à l'ensemble des mandats de BEI Monde conclu.

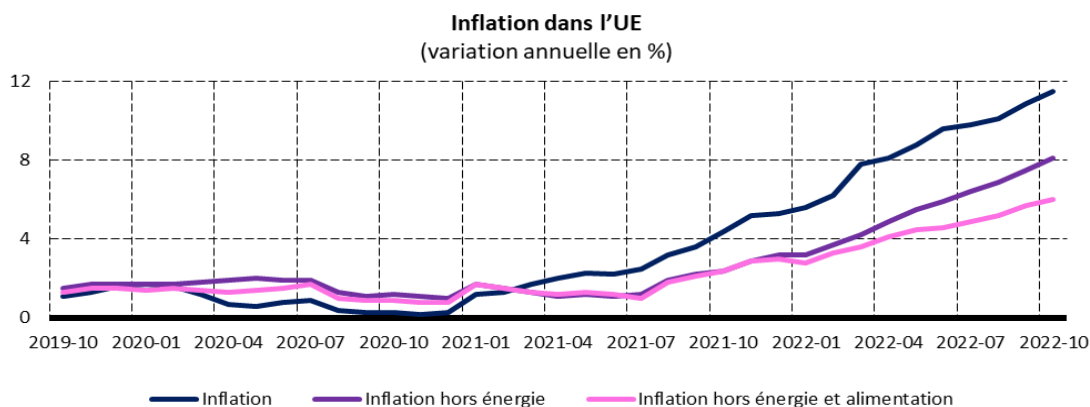
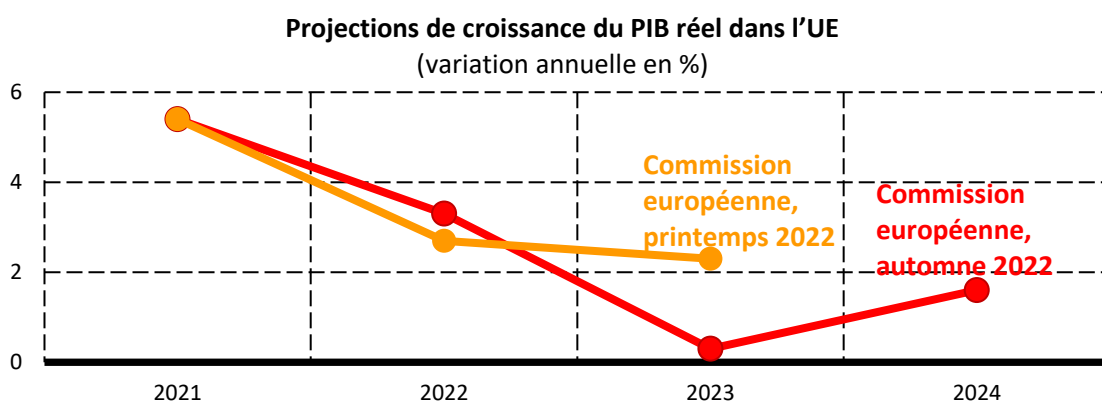
⁽⁴⁾ Y compris RCR, fonds dédiés aux infrastructures et à l'action climatique et accord de niveau de services de la BEI.

⁽⁵⁾ Dans l'attente de la décision du Comité de direction de la BEI (début 2023) concernant la nouvelle approche en matière de prise en compte de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et du sentiment d'appartenance.

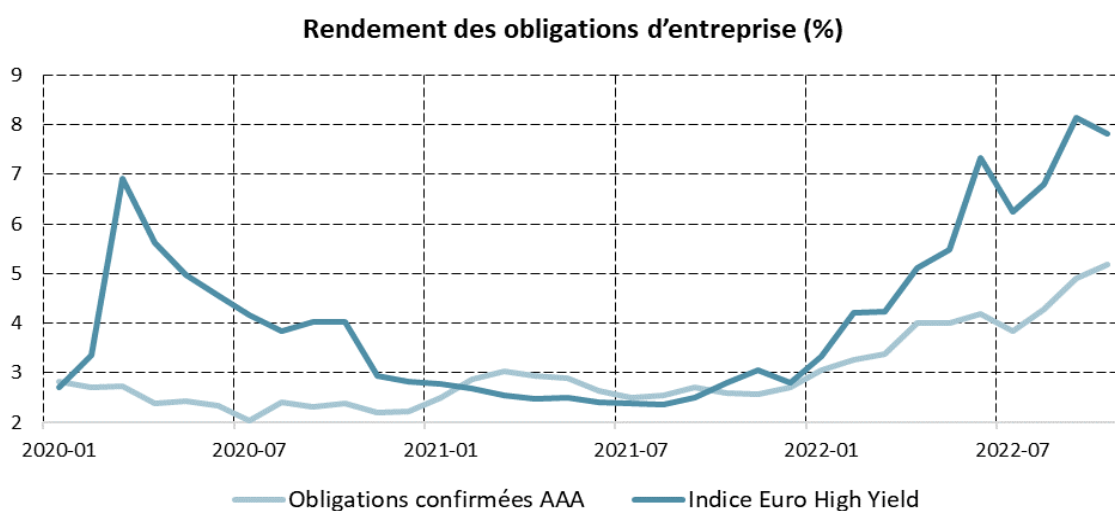
Annexe 1 – Perspectives économiques

Les **conséquences économiques de l'agression militaire russe** pèsent sur la reprise mondiale, et l'Europe est la région qui en pâtit le plus. L'incertitude est grande et les sociétés font face à un **choc énergétique** de grande ampleur, auquel s'ajoute le contexte de plus en plus difficile en matière de politique monétaire et budgétaire. L'investissement est restreint en raison de la dégradation des perspectives économiques, du durcissement des conditions de crédit et de la montée des prix de l'énergie et d'autres intrants.

En novembre dernier, la Commission européenne a revu à la baisse ses projections de croissance économique dans l'UE pour 2023, les ramenant de 2,3 % (données de mai) à 0,3 %, en raison des perturbations de l'approvisionnement en énergie, d'une inflation plus forte que prévu et de la nette baisse de confiance des investisseurs et des clients. **L'économie mondiale marque elle aussi le pas** sur fond de resserrement des politiques monétaires des grands pays. Dans les économies émergentes et en développement, nombre d'importateurs nets de matières premières sont confrontés à des niveaux d'endettement accrus, à des coûts de financement en hausse et à une plus grande précarité. Les préoccupations entourant la sécurité énergétique et alimentaire aggravent la situation économique des ménages.



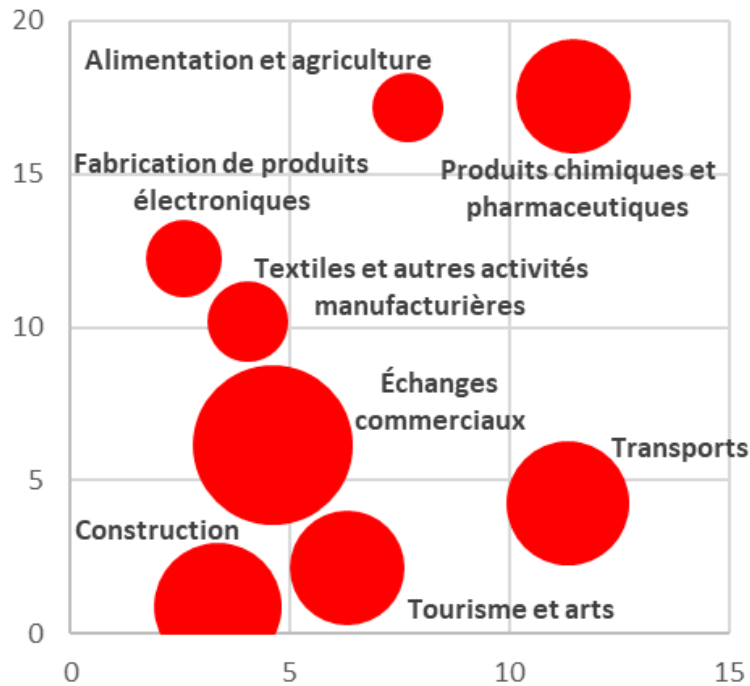
Les perturbations dans les chaînes d’approvisionnement, conjuguées à la poussée de la demande nourrie par la reprise rapide des économies après la pandémie de COVID-19, provoquent une montée de l’inflation. L’agression militaire de la Russie contre l’Ukraine a exacerbé les tensions inflationnistes, et la hausse des prix s’est propagée plus encore. Les marchés du crédit se resserrent et les primes de risque montent. Les écarts de crédit entre les obligations émises par les entreprises et les emprunts souverains s’élargissent et la proportion des banques de l’UE faisant état d’un durcissement des conditions de crédit est en hausse.



Les États de l’UE doivent couvrir d’importants besoins en investissements (pour les dépenses militaires, la sécurisation des sources d’énergie de substitution et la hausse des coûts de l’énergie) et sont donc confrontés à des difficultés de rééquilibrage budgétaire à cause d’un niveau de dette publique élevé. La transformation énergétique de l’Europe peut aider à atténuer les pressions sur les prix sur le moyen à long terme, mais cela passe par des investissements considérables. L’investissement privé est fortement pénalisé par le manque de confiance des investisseurs, l’incertitude économique et l’augmentation des coûts. Avec la crise en Ukraine, les entreprises voient leurs exportations diminuer, leur facture énergétique augmenter et leurs bénéfices s’amenuiser. Comme les banques limitent leur prise de risque, l’accès aux financements devient de plus en plus difficile. Tous ces facteurs rendent les entreprises plus vulnérables.

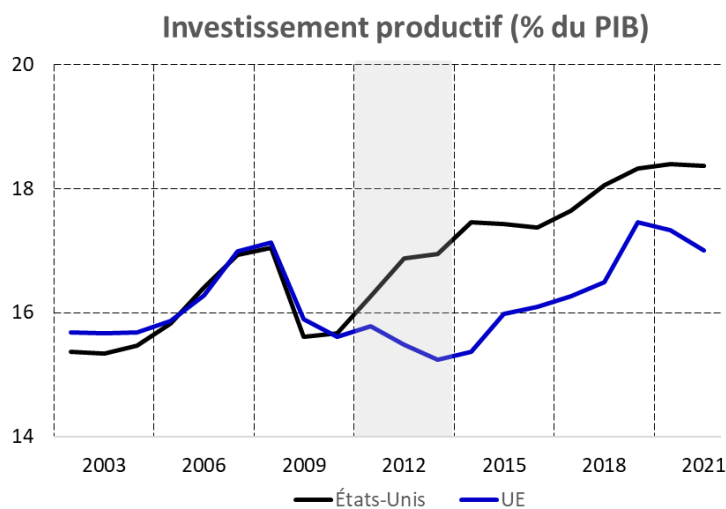
Les difficultés touchent certaines économies plus que d’autres. Les ménages démunis, les entreprises des secteurs plus énergivores (produits chimiques et pharmaceutiques, autres produits manufacturés et transports) et les pays dont l’approvisionnement en énergie est gravement mis à mal ou ceux dont la résilience aux chocs continus est limitée sont les plus vulnérables. Dans le même temps, la pression budgétaire s’accroît, ce qui pourrait réduire la marge dont les États disposent pour leurs dépenses. L’augmentation des coûts de la dette sous l’effet de la hausse des taux d’intérêt fait peser un risque de plus en plus grand sur les pays en développement et les marchés émergents fortement endettés.

**Dépendance énergétique (axe des abscisses)
et vulnérabilité des entreprises selon
les secteurs (axe des ordonnées)**



Les risques sur l'investissement sont de plus en plus élevés alors même que l'UE affiche un important déficit d'investissement productif par rapport aux États-Unis (l'écart est d'environ -1,4 point de pourcentage de PIB).

Un écart d'investissement considérable s'est creusé entre les États-Unis et l'Europe depuis plus de 10 ans



Remarques : Le graphique comprend l'investissement public et l'investissement privé hors logements. La zone grisée correspond à la période à l'origine de l'écart d'investissement.

Les données d'enquête montrent que les domaines suivants devront faire l'objet d'une attention particulière.

- a. **L'investissement public est essentiel pour soutenir la transition écologique et la transition numérique**, et les besoins d'investissement dans les énergies renouvelables et les réseaux de transport de l'énergie à l'échelle de l'UE, ainsi que dans la gestion des déchets et l'efficacité énergétique, sont vastes. La rareté des métaux critiques met en évidence l'importance d'investir dans les chaînes de valeur minières mondiales. Le développement insuffisant des infrastructures numériques dissuade de nombreuses entreprises d'utiliser des outils numériques. Les collectivités locales jouent un rôle fondamental, mais elles sont nombreuses à avoir des difficultés à trouver des financements.
- b. **Soutenir l'innovation demeure essentiel, en particulier dans les régions relevant de l'objectif de cohésion**. Il faut recourir à des financements ciblés dans des domaines innovants en sous-investissement, où les projets nécessitent des activités de développement à long terme aux gains incertains, comme celui des technologies vertes innovantes.
- c. Les grandes entreprises perçoivent de plus en plus le **manque de personnel qualifié** comme le principal obstacle à l'investissement. Plus de 85 % des entreprises indiquent pour 2022 que le niveau de disponibilité du personnel qualifié est le principal obstacle à long terme à l'investissement, soit une proportion en forte hausse par rapport à l'année précédente. Il était déjà difficile de recruter des collaborateurs disposant des compétences appropriées avant la pandémie, mais la reprise de la demande a encore accru la difficulté.
- d. Pour combler les importants déficits d'investissement structurels de l'UE, il demeure essentiel de **renforcer les capacités techniques et administratives et réduire les obstacles réglementaires**. Les entreprises considèrent le manque de clarté quant aux réglementations comme un obstacle de plus en plus important à l'investissement, et environ 80 % des municipalités estiment que la charge réglementaire constitue un frein à l'investissement. Les collectivités locales, en particulier les petites communes des régions relevant de l'objectif de cohésion, n'ont pas les capacités techniques requises.

Face à la hausse des taux d'intérêt, au durcissement du crédit et à l'élargissement des écarts de crédit, conjugués au risque grandissant d'une récession économique tant à l'intérieur de l'UE qu'au-delà de ses frontières, il faudra sans doute en cette période particulière multiplier les mesures contracycliques de soutien à l'investissement. Le financement des entreprises subit déjà les effets du creusement des écarts de taux et il faut s'attendre à un repli du marché, en particulier pour les activités centrées sur l'innovation, comme le capital-risque. La réduction des risques à l'échelle mondiale et la probabilité accrue de restrictions budgétaires au niveau des États devraient conduire à une hausse de la demande de financements du Groupe BEI en faveur des secteurs public et privé dans les économies à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE.

Annexe 2 – Soutenir les priorités des politiques de l’UE

Accélérer la transition écologique

La **Feuille de route de la banque du climat** de novembre 2020 fixe pour engagement i) de porter le niveau de l’appui de la BEI à l’action en faveur du climat et à la durabilité environnementale à plus de 50 % de l’ensemble de son activité de prêt d’ici 2025, ii) de mettre l’ensemble des opérations en conformité avec l’accord de Paris et iii) de permettre au Groupe BEI de mobiliser 1 000 milliards d’EUR d’investissements entre 2021 et 2030.

La crise énergétique mondiale a contraint l’UE à mettre l’accent sur la **sécurité énergétique**. Assurer un approvisionnement en énergie abordable et durable est devenu une priorité. En plus de remédier aux répercussions économiques et sociales de la crise de l’énergie sur les ménages et les entreprises, nous devons réduire la dépendance de l’UE à l’égard des combustibles fossiles en accélérant la **transformation verte**.

Le Groupe BEI renforcera son soutien à la transition écologique au moyen du dispositif spécifique **REPowerEU**. Le surcroît de financements sur ressources propres s’élèvera à 30 milliards d’EUR sur les cinq prochaines années, mobilisant quelque 115 milliards d’EUR d’investissements. Ces financements iront aux énergies renouvelables, à l’efficacité énergétique, aux réseaux et au stockage, aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques et aux technologies de rupture visant en particulier la décarbonation des secteurs énergivores.

Nous continuerons d’investir dans des **projets liés à l’hydrogène bas carbone**. Le Groupe salue l’initiative de la Commission européenne concernant la mise en place d’une **facilité de financement de l’UE pour l’hydrogène renouvelable** et entend soutenir ce secteur.

Nous continuerons d’investir à l’appui de la **durabilité environnementale**, de l’eau, de l’économie circulaire (y compris la prévention et le recyclage des déchets), ainsi que de la prévention et de la réduction de la pollution. Nous protégerons la biodiversité et les écosystèmes. Lors de la 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui s’est tenue à Montréal, au Canada, en décembre 2022, la BEI a réaffirmé sa détermination à œuvrer pour la biodiversité. Elle renforcera son appui aux investissements ayant des incidences positives sur la nature de sorte à contribuer au programme en faveur du climat et à générer des retombées socio-économiques positives.

Les besoins d'investissement sont considérables dans **les transports et la mobilité** pour améliorer la connectivité à court terme, rendre le système de transport durable – notamment réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre – et améliorer la sécurité. Il est nécessaire de décarboner les transports, d'adapter les infrastructures aux véhicules intelligents et à émissions nulles et de les rendre résilientes face aux changements climatiques.

Investir dans l'autonomie stratégique de l'Union européenne

L'**indépendance** stratégique de l'Europe **dans le domaine des technologies critiques** est un objectif prépondérant de la politique de l'UE, notamment en raison des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement internationales. Nous investirons dans des projets qui concourent à la disponibilité d'intrants critiques dans le marché unique européen et réduisent les dépendances stratégiques de l'Europe. Il s'agit notamment d'investir dans les chaînes de valeur durables pour les matières premières critiques, en mettant l'accent sur l'innovation, l'utilisation efficace des ressources ainsi que la récupération et le recyclage des matières premières, de respecter nos normes environnementales et sociales qui sont une condition préalable à la double transition et de bâtir une économie européenne résiliente. Dans le droit fil de la **législation européenne sur les semi-conducteurs**, le Groupe continuera de soutenir le secteur européen des **semi-conducteurs** afin de réduire sa dépendance à l'égard des importations. Des investissements de très grande ampleur dans des capacités de production ultramodernes sont indispensables pour assurer à l'Europe un **accès sûr et durable à des matières premières et des intrants critiques** pour les secteurs industriels en aval, comme pour soutenir des équipementiers de première monte dans ce domaine. Il faut notamment investir dans les chaînes d'approvisionnement durable des technologies énergétiques propres, dont le solaire, l'éolien, les batteries, les pompes à chaleur, les électrolyseurs, ainsi que les équipements de réseau.

La **transformation numérique** prend encore plus d'importance dans l'optique de l'autonomie stratégique de l'UE dans le domaine du numérique. La mise en œuvre des accords emblématiques concernant la législation sur les marchés numériques et la législation sur les services numériques et la poursuite des investissements et des réformes dans le cadre de Next Generation EU resteront des objectifs clés. Les projets d'**infrastructures numériques** sont des leviers du développement économique, en particulier en Afrique, où ils peuvent procurer des emplois aux millions de jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année. Tous ces projets nécessitent un environnement stable et sûr. Face au nombre grandissant de menaces qui pèsent sur les systèmes informatiques, nous considérons la cyberrésilience et la cybersécurité comme des éléments clés des investissements numériques. La boîte à outils de l'UE sur la cybersécurité des réseaux 5G orientera les investissements internes comme externes dans les infrastructures numériques, en lien avec les normes et protocoles qui sous-tendent la sécurité et la résilience des réseaux, l'interopérabilité, et un internet ouvert, pluriel et sûr.

La stratégie européenne de **sécurité et défense** exige d'intensifier la coopération en matière de défense. La Commission européenne a lancé un programme d'innovation pour la défense destiné à compléter le Fonds européen de la défense. Dans le cadre de l'**Initiative stratégique pour la sécurité européenne (ISSE)**, nous avons renforcé notre soutien à l'écosystème européen de la sécurité et de la défense, pour les technologies à double usage et la sécurité des infrastructures civiles, avec pour ambition un total de 6,0 milliards d'EUR d'opérations approuvées d'ici à 2027. L'ISSE ne devrait pas pour l'heure modifier les critères d'admissibilité à un financement de la BEI ni la définition des secteurs que la Banque exclut.

Innovation, nouvelles technologies et capital humain

Le Groupe continue de soutenir **l'innovation, le capital humain et les infrastructures de recherche**, en mettant de plus en plus l'accent sur le développement et le déploiement à un stade précoce de technologies de rupture vertes, numériques et relevant des sciences de la vie, y compris pour des PME innovantes. Il appuie à ce titre les investissements dans les compétences, les infrastructures numériques, ainsi que le développement de technologies très innovantes et transformatrices et la création des marchés correspondants. Nos priorités dans le domaine de l'économie numérique continueront d'être alignées sur la **stratégie numérique européenne** et ses objectifs dans le cadre de la « boussole pour le numérique », qui sont d'assurer un accès à internet à très haute capacité basée sur la fibre et un accès à la 5G pour tous d'ici à 2030.

Une attention accrue sera accordée à **l'égalité des sexes** et à **l'autonomisation économique des femmes**, l'égalité d'accès au financement étant reconnue comme essentielle pour la croissance économique. Nous mettons au point un **cadre pour la durabilité et l'inclusion sociales** et renforçons nos pratiques actuelles pour le suivi des incidences sociales de nos activités.

Dans le **secteur de la santé**, nous nous appuyons sur les enseignements tirés de l'expérience de la pandémie et continuerons d'œuvrer pour des systèmes de santé efficaces, accessibles et résilients, contribuant également à une amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments hospitaliers. Dans le contexte de l'après-pandémie, la santé est un pilier essentiel pour la stabilité sociale, économique et politique.

Soutenir la croissance et l'emploi

Comblant les déficits d'investissement dans des domaines critiques renforce la résilience de l'économie de l'UE en améliorant **la productivité, la croissance et la compétitivité**, et contribue également aux transformations écologique et numérique. Le Groupe peut aider à accélérer les investissements et à créer des emplois, en particulier par le **soutien aux PME (y compris aux microentreprises)** que nous apportons. Les entreprises de cette catégorie sont l'épine dorsale de l'économie de l'UE, mais elles font face à des restrictions dans l'accès au crédit et sont plus vulnérables aux ralentissements de l'économie.

Les financements à l'appui de l'action pour le climat et de la durabilité environnementale sont essentiels et il convient de veiller tout particulièrement à soutenir les efforts de décarbonation et d'efficacité énergétique déployés par les PME.

Les **entreprises de taille intermédiaire** jouent un rôle clé dans la promotion de l'innovation, de la compétitivité et de l'emploi, en particulier dans les régions relevant de l'objectif de cohésion. Elles sont plus résilientes que les PME face aux crises et le soutien à l'investissement des ETI peut générer une forte additionnalité et un impact élevé, en particulier dans les périodes difficiles.

Sécurité alimentaire

L'**approvisionnement alimentaire à l'échelle mondiale** présente des failles et nécessite des investissements dans les infrastructures de production, de transport et de stockage, ainsi que dans les sources d'énergie bas carbone, la transition numérique et d'autres domaines prioritaires. Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'initiative Global Gateway de l'UE, suivant l'approche de l'Équipe Europe, nous continuerons d'aider les pays partenaires à l'extérieur de l'UE.

Nous travaillons sur de nouvelles initiatives dans les États membres et les pays partenaires afin d'agir face à l'envolée des prix des **intrants alimentaires et agricoles** et de soutenir la production agricole durable et les économies rurales résilientes. L'objectif est de renforcer la résilience des systèmes d'approvisionnement alimentaire, en réduisant la dépendance et en améliorant la durabilité.

La **bioéconomie est un secteur essentiel**, auquel la BEI a fourni quelque 26 milliards d'EUR de financements au cours des cinq dernières années. Il regroupe des projets visant les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la foresterie dans le droit fil des politiques et des objectifs du pacte vert pour l'Europe. Le Groupe s'emploie à renforcer son soutien aux technologies innovantes pour une **production alimentaire durable**. Dans la bioéconomie, qui englobe les technologies agroalimentaires, l'économie bleue et les biotechnologies industrielles, de nouveaux investisseurs et de nouveaux fonds spécialisés apparaissent, sur lesquels le FEI axera son soutien.

Cohésion économique et sociale dans l'Union européenne

Le soutien à la cohésion est devenu d'autant plus important que la crise en Ukraine touche de manière disproportionnée les régions relevant de l'objectif de cohésion en Europe centrale et orientale. Nous continuerons de soutenir les besoins d'investissement les plus urgents des États membres qui ont accueilli de nombreux réfugiés ukrainiens.

L'UE et ses États membres ont progressé dans la mise en œuvre du **Mécanisme pour une transition juste (MTJ)**, qui accompagnent les populations et les régions confrontées à des défis socio-économiques dans la transition vers des économies sobres en carbone. Nous soutenons le MTJ pour veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

Politique extérieure de l'UE

À l'extérieur de l'UE, la pandémie a mis en évidence la **nécessité d'investir dans les systèmes de santé publique et les infrastructures numériques**, mais aussi les vulnérabilités dues au manque de marge budgétaire, à l'endettement élevé, à la fragilité des systèmes financiers et à la faible diversification économique. La crise en Ukraine a montré l'importance d'investir dans une production agricole résiliente et dans la protection des ressources naturelles pour assurer la **sécurité alimentaire mondiale**. Pour garantir la résilience dans les domaines de l'énergie, de l'alimentation, de l'éducation et de la santé et dans les entreprises, il faut investir d'urgence dans les infrastructures et renforcer les capacités institutionnelles. En collaboration avec la Commission européenne, nous soutiendrons des projets qui répondent aux objectifs des corridors de solidarité. Notre appui sera en grande partie consacré à la modernisation des routes et chemins de fer. L'agression militaire contre l'Ukraine a montré à quel point des pans entiers de l'économie moderne étaient interconnectés. Il est important d'investir pour renforcer la résilience des pays partenaires.

De nombreuses régions en dehors de l'UE ont besoin d'urgence d'investissements considérables contribuant à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets. Dans le cadre de la dimension extérieure du pacte vert pour l'Europe, BEI Monde accompagnera la transition juste et le développement des pays partenaires vers des économies et des systèmes énergétiques durables, neutres sur le plan climatique et efficaces dans l'utilisation des ressources, tout en veillant à la pleine cohérence avec les autres priorités des politiques extérieures de l'UE.

Comme le souligne la communication sur la stratégie de l'UE en matière de santé mondiale adoptée le 30 novembre 2022, la santé mondiale constitue un pilier essentiel de la politique extérieure de l'UE et est capitale pour l'autonomie stratégique ouverte de l'UE. Notre action jouera un rôle important en soutenant cette stratégie, en particulier les systèmes de santé, en remédiant aux causes profondes des problèmes de santé (y compris les facteurs sociaux, économiques, climatiques et environnementaux) et en luttant contre les menaces pour la santé (y compris les pandémies).

Annexe 3 – Notre façon de travailler – Un Groupe BEI responsable

Partenaires institutionnels et parties prenantes

La coopération du Groupe BEI avec la **Commission européenne et d'autres institutions de l'UE** ainsi qu'avec d'autres partenaires européens est essentielle pour mettre en œuvre les objectifs et les priorités stratégiques de l'UE, en particulier le programme InvestEU et l'IVCDI (se reporter à la [section 3](#)). La contribution du Groupe au plan REPowerEU sera étroitement coordonnée avec la Commission et clairement liée aux priorités stratégiques européennes. Une coopération étroite avec la Commission européenne, le Parlement et le Conseil nous aidera également à soutenir l'Ukraine pour relever et reconstruire le pays.

Nous coordonnons nos efforts avec les **banques et institutions nationales de promotion économique** dans l'UE pour soutenir l'Ukraine, aider les réfugiés à reconstruire leur vie et chercher des solutions communes à la crise de l'énergie. Le Groupe jouera un rôle de premier plan parmi ces banques publiques pour la mise en œuvre d'InvestEU et la négociation de la révision du règlement financier de l'UE.

Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec d'autres banques multilatérales de développement (BMD) et entretenons activement le dialogue avec les groupes de travail des **BMD** et du **G20**. Le Groupe reste déterminé à soutenir les **Nations unies** afin de relever les défis mondiaux et d'aider les pays à construire un monde meilleur durant cette Décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable et lutter contre les changements climatiques.

Notre personnel

Depuis juin 2022, le personnel combine présence au bureau et travail à domicile selon une organisation souple, dans un **nouveau mode de travail hybride post-COVID**. Il s'agit là d'un changement majeur dans notre culture du travail. Les membres du personnel passent désormais environ 60 % de leur temps de travail sur site, ce qui permet d'économiser du temps de trajet et de réduire les émissions de CO₂ de 21 %.

Nous faisons évoluer notre culture en matière de leadership et les qualités requises pour apporter des services à forte valeur ajoutée et nous mobilisons le personnel au moyen de nouvelles initiatives stratégiques.

Nous avons déjà mis en place plusieurs mesures dans le droit fil de notre politique en matière de **santé, bien-être et sécurité**. Après avoir mené l'enquête sur la santé et le bien-être, complétée par la consultation de groupes spécialisés, nous entendons poursuivre l'action de sensibilisation à la santé mentale lors de sessions spécifiques destinées à l'ensemble du personnel et de formations sur mesure s'adressant aux équipes d'encadrement. Le plan prévoit également des formations certifiées aux premiers secours en santé mentale.

La stratégie de la BEI en matière de **diversité** et d'**inclusion** pour la période 2018-2021 est arrivée à son terme et en 2022, nous nous sommes attachés à améliorer encore l'équilibre hommes-femmes à l'échelle de l'institution et à mettre en place un environnement de travail inclusif, par la formation, le mentorat axé sur la diversité et la prise en compte plus large des considérations liées à la diversité et à l'inclusion dans nos pratiques ayant trait aux ressources humaines.

Le niveau de la certification EDGE obtenue par la Banque a été relevé de « Assess » à « Move » eu égard aux progrès que nous avons accomplis, notamment la confirmation de l'absence d'écart salarial statistiquement significatif entre les femmes et les hommes et l'amélioration de l'équilibre hommes-femmes à l'échelle de l'organisation. Parallèlement à la reconnaissance de son approche active de l'égalité entre les femmes et les hommes, la Banque a procédé à l'enquête EDGE Plus, s'intéressant au genre ainsi qu'à d'autres caractéristiques protégées.

En 2022, les travaux préparatoires pour la nouvelle approche du Groupe en matière de prise en compte **de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et du sentiment d'appartenance** ont fait l'objet d'une attention particulière. Cette approche sera assortie de nouveaux objectifs ambitieux liés à la dimension de genre, dans le but d'améliorer la diversité, l'égalité des chances et l'inclusion dans toute notre institution. Elle marque un tournant dans la manière dont nous veillons à ce que les personnes se sentent incluses et développent un sentiment d'appartenance.

Faire évoluer notre façon de travailler

La Banque s'est développée rapidement au cours des dix dernières années, gagnant en importance et en complexité. Nous devons **mettre davantage l'accent sur l'efficacité**, et en particulier sur la prise en compte des besoins des clients. La transition numérique sera une composante importante de ce processus.

En 2022, le Groupe a lancé son **programme de transformation numérique**, de sorte que cette transition soit axée sur les activités, la valorisation des données et la cybersécurité. La nomination d'un **chef du numérique à l'échelle du Groupe** a représenté une étape majeure dans notre transformation numérique. Pour 2023, l'accent sera mis sur la conception et la mise en œuvre de projets matures et de nature transversale. Dans le domaine de la **cybersécurité**, nous poursuivrons la révision et l'adaptation aux principaux risques actuels.

Dans le cadre de la Feuille de route de la banque du climat, le Groupe continue de **promouvoir la durabilité par ses méthodes de travail**. D'ici à 2025, nous entendons réduire nos émissions de 12,4 % par rapport à la situation en 2018. À cette fin, nous optimiserons l'utilisation des espaces de bureau et déploierons différents projets pilotes pour l'aménagement du lieu de travail.

Nous améliorerons notre outil d'**examen des risques climatiques** et intégrerons encore davantage le risque climatique dans nos cadres et politiques de gestion des risques (y compris dans la notation de crédit).

BEI Monde renforcera sa présence et son savoir-faire sur le terrain dans les pôles régionaux, là où les besoins sont les plus aigus et où un renforcement des effectifs locaux aura le plus grand impact. BEI Monde compte 30 bureaux extérieurs, et d'autres ouvertures sont programmées, par exemple au Brésil.

Conformité, responsabilité et transparence

En 2023, notre **mécanisme de traitement des plaintes** devrait faire l'objet d'un examen externe indépendant. Cet examen pourrait étayer la prochaine révision de la Politique du mécanisme de traitement des plaintes du Groupe BEI.

Dans le domaine de la **lutte contre la fraude**, le Groupe intensifiera encore sa coopération avec le Parquet européen. Nous renforcerons nos procédures de détection précoce des fraudes.

Les efforts continueront de porter largement sur la mise en œuvre et l'efficacité de nos **politiques et procédures de conformité**. Les priorités comprennent le renforcement de la gestion du risque opérationnel, la préparation pour la continuité des opérations et la résilience, le renforcement des contrôles de conformité et l'amélioration de la culture du risque.

Nous continuerons à améliorer notre **Programme pour le respect des sanctions**, conformément aux meilleures pratiques bancaires applicables et aux recommandations des autorités de sanction compétentes. L'accent sera mis en particulier sur l'évolution de la réglementation en matière de sanctions dans le contexte de l'agression de la Russie contre l'Ukraine et sur les violations des droits humains.

Nous maintiendrons également notre activité de veille réglementaire dans le domaine de la **lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme** (LBC-FT), y compris en ce qui concerne le prochain règlement de l'UE, et nous veillerons à un alignement sur le paquet de propositions législatives de la Commission européenne.

S'agissant des **questions d'éthique et d'intégrité**, le Groupe poursuivra la mise en œuvre du programme de changement en faveur d'une culture de la conformité en menant une enquête en matière d'éthique et des campagnes de sensibilisation sur l'intégrité du personnel et une culture favorisant la prise de parole, en complément des programmes de formation sur la sécurité de l'information, la LBC-FT et le risque lié à la conduite.

Nous jouons un rôle actif dans le partage d'informations et entretenons un dialogue avec la **société civile**, dans le cadre notamment de la rencontre-débat annuelle du Conseil d'administration de la BEI avec les organisations de la société civile, des consultations publiques sur les principales politiques de la Banque et d'un grand nombre d'autres manifestations.

Nous continuons de bénéficier des meilleures notes de notre catégorie auprès des grandes agences de notation de la durabilité. L'évolution de la législation de l'UE dans le domaine de la durabilité ainsi que d'autres initiatives internationales renforcent l'intérêt des investisseurs pour la notation de la durabilité.

Nous continuerons d'accorder toute son importance à la **publication des informations en matière de durabilité**. Le Groupe alignera ses rapports sur le cadre défini par la future directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises et par les normes européennes d'information sur la durabilité.

Gouvernance

En 2023, les **Codes de conduite** du Conseil d'administration de la BEI, du Comité de direction et du Comité de vérification feront l'objet d'un examen périodique, tout comme les règles de fonctionnement du Comité d'éthique et de conformité. Ces examens s'inspireront des meilleures pratiques et feront suite aux recommandations du Médiateur européen et du Parlement européen. Une politique relative aux **conflits d'intérêts institutionnels** à l'intention des membres des instances dirigeantes de la BEI sera élaborée dans un deuxième temps. Les Codes de conduite des membres du Conseil d'administration du FEI et du Collège des commissaires aux comptes du FEI feront également l'objet d'un examen en 2023.

Conformément à notre engagement d'aligner notre cadre éthique sur les meilleures pratiques, les déclarations d'intérêts des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction seront rendues publiques, et feront par conséquent l'objet d'un examen en 2023. Nous continuerons de proposer des pistes d'amélioration du fonctionnement de nos instances dirigeantes, s'agissant notamment des méthodes de travail du Conseil d'administration et de ses comités et groupes de travail ainsi que du renouvellement statutaire du Conseil d'administration en 2023.

Un nouveau comité consultatif, à savoir le comité consultatif du Conseil d'administration pour les opérations de BEI Monde, a été créé en 2022. Ce comité adresse au Conseil d'administration de la BEI des avis non contraignants sur les propositions de financement à l'extérieur de l'Union européenne, et propose au Conseil d'administration des conseils sur les stratégies, les programmes d'activités et les politiques ayant trait à BEI Monde.

Glossaire et acronymes

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
ALA	Amérique latine et Asie
AT	Assistance technique
Au sein de l'UE	Les 27 États membres de l'Union européenne
BEI-REP	Processus de surveillance et d'évaluation propre à la BEI
BINPE	Banques et institutions nationales de promotion économique
BMD	Banques multilatérales de développement
CFP	Cadre financier pluriannuel
EGF	Fonds de garantie paneuropéen en réponse au COVID-19
ELENA	Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux (<i>European Local Energy Assistance facility</i>)
ESG	Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance
ETI	Entreprise de taille intermédiaire ; entreprise qui, par son effectif et son chiffre d'affaires, se situe entre la PME (selon la définition de l'UE, c.-à-d. comptant moins de 250 employés) et la grande entreprise
FdRBC	Feuille de route de la banque du climat
FEDD+	Fonds européen pour le développement durable Plus
FEIS	Fonds européen pour les investissements stratégiques
GAAP	Principes comptables généralement admis
ICTE	Initiative Champions technologiques européens
InnovFin	Financement européen de l'innovation
INPE	Institutions nationales de promotion économique
IVCDCI	Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale
Jaspers	Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes (<i>Joint Assistance to Support Projects in European Regions</i>)
LBC-FT	Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
MAI	Mesure de l'additionnalité et de l'impact
MIE	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe
MTJ	Mécanisme pour une transition juste
OCR	Obligations climatiquement responsables
ONG	Organisations non gouvernementales
OpDD	Obligations pour le développement durable
OPP	Objectif de politique publique
Pays voisins et pays partenaires	Pays méditerranéens (hors Turquie), Europe orientale, Caucase du Sud, Russie, pays ACP et PTOM, République d'Afrique du Sud et pays ALA
PGC	Plan de gestion du capital du Groupe
PME	Petites et moyennes entreprises
Ratio d'adéquation des fonds propres (AFP)	La Banque utilise, pour mesurer l'adéquation de ses fonds propres, le ratio AFP (catégorie 1) au sens de Bâle III, qui est exprimé par le rapport entre les fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques
Ratio d'endettement	L'endettement tel que défini par les agences de notation est le ratio du total des emprunts sur les fonds propres
RCR	Ressources en capital-risque

Plan d'activité 2023-2025 du Groupe BEI



**Banque européenne
d'investissement | Groupe**

Banque européenne d'investissement
98 -100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-22000
www.eib.org – info@eib.org